



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

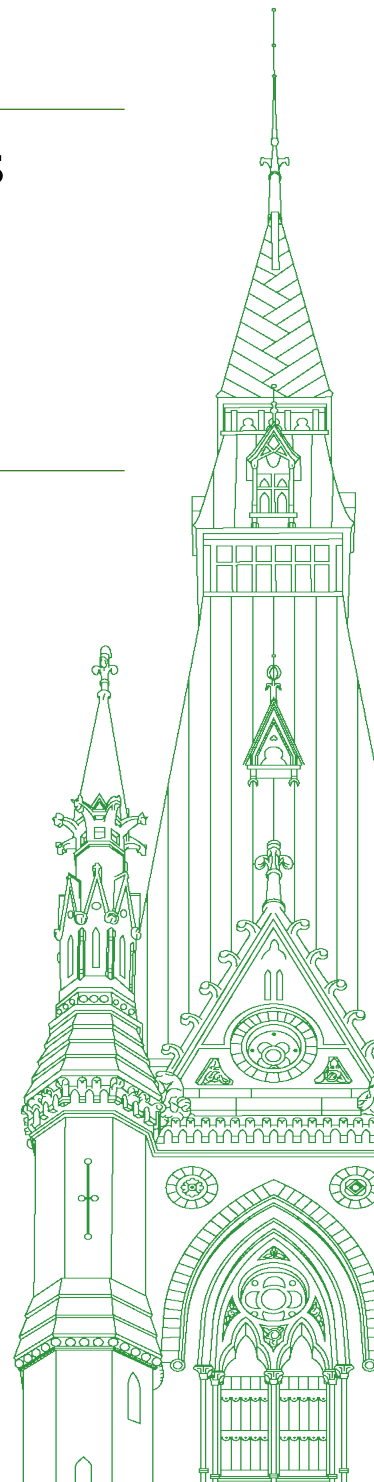
Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 017

Le lundi 1^{er} décembre 2025

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 1er décembre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Nous allons commencer, comme toujours, en reconnaissant que nous sommes sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

De nouveaux membres se joignent à nous aujourd'hui.

Madame Konanz, c'est un plaisir de vous voir. Bienvenue. Les membres du Comité s'entendent très bien la plupart du temps. Nous avons parfois des moments de désaccord.

Monsieur Noormohamed, bienvenue.

Nous recevons également M. Rowe. C'est un habitué. Nous le considérons comme l'un des nôtres maintenant.

Bienvenue à la 17^e réunion du Comité permanent des ressources humaines de la Chambre des communes. La séance se tient en format hybride, conformément au Règlement.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins, dont la plupart se joignent à nous sur Zoom. Pour les personnes qui participent à la séance par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez le mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. De plus, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal de votre choix pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être formulés par l'intermédiaire de la présidence. N'oubliez pas nos merveilleux interprètes, qui font un excellent travail. Ne parlez pas trop vite et, bien sûr, ne faites pas de bruit près de vos microphones. Merci beaucoup.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude de l'industrie forestière.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Sur Zoom, nous accueillons M. Geoff Cape, directeur général de l'Assembly Corporation. Également sur Zoom, nous recevons Mme Susan Yurkovich, présidente et directrice générale de Canfor Corporation. Nous accueillons en personne M. Scott Hughes, président de Hupaco Wood Products.

Je vous remercie tous d'être présents aujourd'hui. Nous allons commencer par les déclarations préliminaires. Vous disposerez chacun de cinq minutes ou moins.

Monsieur Cape, nous allons commencer par vous. Vous avez la parole.

Geoff Cape (directeur général, Assembly Corporation): Merci, monsieur le président, et merci aux membres du Comité de m'offrir la possibilité de traiter de cette question urgente: l'avenir de l'industrie forestière du Canada et le rôle essentiel que peut jouer l'industrie des maisons préfabriquées en bois.

Je m'appelle Geoff Cape. Je suis le directeur général d'Assembly Corp., une entreprise canadienne qui est établie depuis environ sept ans et qui conçoit et fabrique des bâtiments en bois. Les produits que nous construisons sont étroitement liés aux scieries et aux entreprises de transformation secondaire du bois, ce qui nous permet de transformer le bois d'œuvre canadien en systèmes de maisons à haut rendement énergétique.

Tout récemment, Assembly a pris part à une tournée d'usines suédoises avec le Conseil canadien du bois. Durant cette expérience, nous avons retenu des leçons sur la manière dont plusieurs nouvelles stratégies fédérales du Canada — le budget 2025, Maisons Canada et la politique d'achat de produits canadiens, ainsi que les mesures fédérales visant à transformer l'industrie du bois d'œuvre et l'initiative de réponse tarifaire — peuvent contribuer à régler certains de nos problèmes.

Premièrement, pour ce qui est de la mise au point de nouveaux produits de bois à valeur ajoutée et de la diversification du marché, l'expérience suédoise montre que la réussite découle non seulement des technologies avancées, mais également de la confiance à l'égard de la construction de logements usinés fondée sur des politiques et de l'expérience des consommateurs. Les maisons usinées sont considérées comme des produits de qualité supérieure en Suède, tout comme elles le sont dans les pays d'Europe du Nord. Le Canada adopte des stratégies similaires et s'est engagé à investir 2,2 milliards de dollars dans la transformation de l'industrie du bois d'œuvre à cet égard.

Deuxièmement, il convient de mentionner l'importance du bois pour la construction de logements et pour la neutralité carbone. Le programme Maisons Canada, qui a été tout récemment lancé, vise à favoriser l'adoption à grande échelle de méthodes de construction modernes, y compris pour les systèmes de maisons préfabriquées en bois. On s'attend à ce que le programme génère une demande annuelle de centaines de millions de dollars de produits de bois canadiens en raison de son investissement initial de 13 milliards de dollars. Les mesures visant à transformer l'industrie du bois d'œuvre devraient être pleinement intégrées dans ce plan.

Troisièmement, en ce qui concerne l'approvisionnement public, le Canada doit passer des programmes à court terme à un cadre de développement économique et de construction industrialisée. Le programme Maisons Canada accordera la priorité à des projets pluriannuels de logements prêts à être mis en chantier qui utilisent le bois canadien et la politique d'achat de produits canadiens pour obliger les marchés fédéraux à accorder la priorité aux matériaux canadiens, dont le bois d'œuvre.

Pour concrétiser le tout, je crois que les responsables de l'approvisionnement doivent s'engager à lancer des initiatives pluriannuelles de projets de logements préfabriqués afin de favoriser la capitalisation des programmes de construction de logements en usine. Il est nécessaire de créer un fonds stratégique d'industrialisation assorti de garanties d'emprunt fédérales afin d'atténuer les risques associés aux investissements privés. Je sais que la BDC l'envisage, mais, au sein d'ISDE, on considère qu'il existe à Industrie Canada d'autres moyens de soutenir cette stratégie industrielle. Il est également nécessaire de réformer les demandes de proposition et les modalités de paiement, ainsi que les structures des contrats conclus avec les fournisseurs, de sorte qu'ils puissent avoir une bonne partie de leur rémunération durant le processus de fabrication, et non seulement à la livraison d'un logement. Il faut concevoir un ensemble d'initiatives stratégiques afin de contribuer à la croissance de l'industrie.

Pour ce qui est de la question de la gestion forestière et de la notion de l'intégration verticale, le Canada a commencé à délaisser l'exportation de bois brut pour se tourner vers un modèle de construction de logements préfabriqués en bois. Le programme fédéral relatif au bois d'œuvre prévoit des garanties de prêt et du financement pour encourager et augmenter la transformation du bois au pays, notamment en soutenant les entreprises forestières autochtones et la diversification des produits et des marchés, tous ces éléments devant être liés à la demande de logements.

Pour ce qui est des administrations provinciales et territoriales, je crois que la prochaine grande étape à franchir serait d'harmoniser les codes du bâtiment et de contribuer à l'accélération des procédures d'approbation pour les usines certifiées à l'aide d'outils comme la norme CSA A277. En combinant la délivrance numérique de permis avec les conceptions préapprouvées, le Canada peut réduire les obstacles interprovinciaux et permettre la circulation plus rapide de logements en bois approuvés par le fabricant d'une administration à l'autre.

Enfin, pour ce qui est de la nécessité de former de la main-d'œuvre, le secteur a besoin d'investissements ciblés dans la formation en matière de construction hors chantier, de design industriel et de logistique. La main-d'œuvre fédérale et les participants aux programmes d'insertion professionnelle, ainsi que les apprentis du programme prévu au budget de 2025, peuvent être dirigés vers des centres manufacturiers régionaux et des projets de grande envergure afin de créer des emplois spécialisés.

Je vais conclure avec une opinion. Les répercussions que cela pourrait avoir sur l'industrie canadienne du bois d'œuvre pourraient être énormes. Les politiques fédérales, comme celles établies dans le cadre de l'initiative Maisons Canada, mettent l'accent sur les systèmes de bois canadien certifiés. Si cela devient la norme, je vais commencer sur une note négative et terminer sur une note positive.

• (1535)

L'industrie du bois d'œuvre pourrait — et c'est la note négative — constater une diminution de 20 à 30 % de l'utilisation du bois par logement en raison de l'utilisation efficace des produits en bois d'ingénierie et de l'optimisation du matériel, mais, au cours des cinq à 10 prochaines années, le marché du bois d'œuvre massif devrait connaître une croissance qui dépasse largement le milliard de dollars et, par le fait même, pourrait contribuer à réduire le carbone incorporé de 40 % et...

Le président: Merci de terminer sur une note positive.

Geoff Cape: C'est toujours préférable.

Le président: Merci, monsieur Cape.

Nous allons maintenant passer à Mme Yurkovich pour cinq minutes ou moins.

• (1540)

Susan Yurkovich (présidente et directrice générale, Canfor Corporation): Merci beaucoup, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je suis heureuse d'avoir la possibilité de vous faire part de certains points de vue au nom de Canfor, dans le cadre de votre étude.

Après avoir consulté le compte rendu, je sais qu'un certain nombre de personnes vous ont parlé de l'importance de la foresterie pour l'économie canadienne. Le secteur génère 200 000 emplois directs, et les familles et les collectivités de notre pays gagnent leur vie et ont de bonnes conditions de vie grâce à l'industrie des produits forestiers. Je crois que vous avez également entendu parler de l'importance cruciale de conclure une entente commerciale avec les États-Unis, de sorte que les producteurs canadiens puissent avoir un accès équitable à notre plus grand marché. Je partage ces points de vue, et j'aimerais y ajouter quelques observations faites par Canfor.

Canadian Forest Products, ou Canfor, est fière d'avoir son siège social à Vancouver, en Colombie-Britannique. Notre entreprise, qui était au départ une scierie familiale située le long des rives du fleuve Fraser dans les années 1930, employait initialement environ 28 personnes. À l'heure actuelle, près de neuf décennies plus tard, Canfor est devenue l'une des plus grandes entreprises de produits forestiers diversifiés du Canada, qui emploie 2 700 personnes au Canada et qui mène des activités à l'échelle mondiale, notamment en exploitant des installations dans le Sud des États-Unis et en Suède. En Colombie-Britannique et en Alberta, nos activités incluent notamment l'exploitation de huit scieries, deux usines de pâtes à papier, des installations de traitement de papier pour usages spéciaux et de traitement du bois d'œuvre, d'une pépinière d'arbres et d'une centrale de production d'énergie verte.

La réussite de notre secteur dépend de deux choses essentielles: l'accès sûr et prévisible à du bois d'œuvre cultivé de manière viable et l'accès sûr et fiable aux marchés, en particulier le marché américain, qui est notre plus important partenaire commercial.

Durant des décennies, toutefois, notre secteur s'est heurté à des droits de douane injustes qui ont nui tant aux travailleurs canadiens qu'aux consommateurs américains. En tant qu'intimée obligatoire qui a fait l'objet de séries apparemment interminables de litiges relatifs au bois d'œuvre, notre entreprise a consacré des milliers d'heures et dépensé des millions de dollars en procédures judiciaires. Nous faisons partie des plus grands payeurs de droits de douane, ayant fait des dépôts en espèces qui s'élèvent maintenant à plus de 1 milliard de dollars, depuis 2016, et puisque notre taux de droit combiné est maintenant de 57,6 %, nous nous attendons à verser plus de 100 millions de dollars encore une fois en 2026.

Il ne fait aucun doute que cela impose un énorme fardeau financier sur notre entreprise et sur les entreprises partout au pays. Nous reconnaissons et saluons les efforts importants déployés par le gouvernement du Canada et notre ambassade à Washington afin de promouvoir nos intérêts auprès de l'administration américaine et de parvenir à conclure un nouvel accord. Nous reconnaissons également qu'il est difficile d'entamer des négociations. Nous savons que le protectionnisme américain à l'égard du bois d'œuvre constitue un enjeu bipartite et les droits de douane nous ont été imposés autant par l'administration républicaine que l'administration démocrate.

Pour atténuer les répercussions des droits et tarifs de douane imposés par les États-Unis, nous nous concentrons sur des choses que nous pouvons contrôler: tirer une plus grande valeur de nos activités, réduire les coûts, mener des activités en toute sécurité et envisager des manières de réorganiser certaines de nos activités canadiennes afin d'offrir des produits d'une plus grande valeur aux consommateurs d'ici et de l'étranger. Bien que nous contrôlions ce que nous pouvons contrôler, nous croyons également que le gouvernement peut prendre des mesures pour soutenir les entreprises à court terme. Nous proposons les cinq recommandations suivantes.

Premièrement, nous comprenons que des programmes de prêts ont été mis en œuvre par le gouvernement fédéral afin de soutenir les liquidités, notamment grâce à des mesures d'aide aux travailleurs [*difficultés techniques*] importantes et faciles d'accès, et elles doivent apporter une aide immédiate.

Deuxièmement, étant donné que nous évaluons les possibilités d'investissements dans nos activités canadiennes en vue de diversifier davantage les produits et les marchés, le soutien du gouvernement fédéral pourrait contribuer à rendre cela possible. L'établissement d'un fonds d'investissement fédéral pourrait accélérer la réalisation de projets pour rééquiper les usines afin d'offrir des produits à plus grande valeur ajoutée et de prendre de l'expansion dans des marchés qui ne sont pas assujettis aux droits et tarifs de douane. Nous évaluons la possibilité d'investissements dans nos activités menées en Colombie-Britannique et en Alberta qui pourraient profiter d'un tel financement, et nous serions heureux d'avoir la possibilité de discuter de la manière dont un programme du genre pourrait être structuré.

Troisièmement, en tant que leader du marché des exportations vers l'Asie et en tant qu'entreprise qui mène des opérations au Canada, aux États-Unis et en Europe, notre équipe a une solide compréhension des débouchés qui s'offrent à l'échelle mondiale pour les produits de bois canadiens. Nous appuyons l'intensification de la commercialisation à l'étranger et les efforts de diversification dans l'ensemble des industries, y compris l'industrie forestière, et nous croyons que le rétablissement d'un financement important pour lancer des initiatives d'expansion du marché est nécessaire pour soutenir ces efforts. Nous encourageons également l'inclusion

du secteur forestier dans toute nouvelle mission commerciale d'Équipe Canada.

Quatrièmement, alors que le gouvernement travaille à simplifier les processus d'approbation d'importants projets d'édification de la nation, nous insistons sur la nécessité d'adopter une approche similaire à l'égard de toutes les industries qui mènent des activités sur le terrain. Nous soulignons l'annonce d'un nouveau groupe de travail sur le secteur forestier, qui pourra évaluer la compétitivité des coûts, la productivité, le fardeau réglementaire et le processus simplifié de délivrance de permis, à l'échelle tant fédérale que provinciale. Nous serons heureux de contribuer à ce travail, mais nous sommes conscients qu'il faut agir sans tarder. Ce travail doit donner des résultats, et non pas simplement mener à davantage de réflexions et d'études.

Enfin, l'Agence du revenu du Canada pourrait aider notre secteur en accélérant le remboursement des impôts aux sociétés pour l'exercice 2024. Canfor a produit sa déclaration en juin 2025 et attend toujours son remboursement d'impôt. En effectuant les remboursements le plus tôt possible, le gouvernement nous fournirait immédiatement des liquidités qui nous permettraient de payer les sommes importantes des droits que nous devons acquitter maintenant et dans les mois à venir.

Merci de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous, et je serai ravie de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, madame Yurkovich.

Nous allons maintenant passer à M. Hughes. Vous avez la parole.

● (1545)

Scott Hughes (président, Hupaco Wood Products): Merci, monsieur le président, honorables députés ainsi que collègues de l'ensemble de la chaîne de valeur de la foresterie, de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Je m'appelle Scott Hughes et je suis propriétaire de deuxième génération de Hupaco Wood Products Limited.

Le secteur forestier du Canada emploie 600 000 personnes directement et indirectement et est le pilier économique de près de 300 collectivités; or, nous perdons du terrain sur les marchés mondiaux. Si nous voulons une industrie forte et durable aujourd'hui et pour l'avenir, nous devons agir de façon décisive dans six domaines clés.

Le premier porte sur les droits compensateurs et antidumping. Les États-Unis imposent depuis des dizaines d'années des droits de plus de 20 % sur le bois d'œuvre canadien. Avec le dernier cycle, je croyais qu'ils étaient de 35 %, mais il s'avère qu'ils sont désormais de 57,6 %. Ces droits ont déjà coûté à notre industrie plus de 7 milliards de dollars depuis 2017 seulement. La hausse des coûts du logement aux États-Unis réduit notre part de marché et entraîne davantage de restrictions ainsi que des fermetures permanentes, de la Colombie-Britannique jusqu'à l'Atlantique.

Il s'agit du plus long conflit commercial de l'histoire de l'Amérique du Nord. Au cours de 40 années et de cinq guerres commerciales ratées, le Canada a remporté l'argument juridique au moins 15 fois dans le cadre de groupes spéciaux de l'ALENA, de l'ACEUM et de l'Organisation mondiale du commerce. Pourtant, chaque fois que nous gagnons, le lobby américain redémarre le compteur. Nous devons poursuivre notre lutte juridique, mais aussi négocier un accord commercial encadré à long terme qui mettra enfin fin à ce cycle. Tout compromis moindre équivaut à une capitulation.

Le deuxième est le rôle du gouvernement fédéral dans la diversification des marchés et la production à valeur ajoutée. Oui, nous devons nous diversifier en Europe, au Japon, en Corée du Sud, en Inde et au Moyen-Orient, mais je vais être très clair: nous ne pouvons nous contenter d'adopter de nouveaux marchés et de tourner le dos aux États-Unis. Les États-Unis prennent 77,5 % de tout ce que nous récoltons. Aucun autre marché ni aucune autre combinaison de marchés ne pourra absorber ce volume au cours des cinq, dix, voire quinze prochaines années. Des scieries vont fermer, des villes vont se vider, et des milliers de familles perdront leur gagne-pain bien avant que les nouveaux corridors d'exportation se concrétisent.

Remettre à niveau une scierie de taille moyenne afin de produire du bois d'œuvre et des palettes selon les spécifications européennes coûte de 50 à 100 millions de dollars et prend de 18 à 24 mois. C'est du temps et de l'argent qu'un grand nombre de producteurs n'ont pas, alors que les droits grugent leur flux de trésorerie. Entre-temps, le Brésil expédie déjà du pin européen et des palettes vers l'Union européenne à un coût de 20 à 30 % inférieur au nôtre.

La diversification n'est pas une forme de survie; il s'agit d'une stratégie de croissance à long terme. À court et à moyen termes, notre survie dépend toujours de la récupération d'un accès complet et exempt de droits au marché américain. C'est pourquoi des négociations vigoureuses avec Washington doivent demeurer le principal objectif. Tout le reste — les fonds à valeur ajoutée, les missions commerciales et les subventions pour la remise à niveau — est essentiel, mais cela nous achète du temps, pas notre survie.

Le troisième est l'importance unique des maisons en bois et de la carboneutralité. Depuis plus de 20 ans, je travaille main dans la main avec des architectes et des ingénieurs de l'Ontario afin de concevoir des fermes de toits et des systèmes de plancher pour des maisons unifamiliales, des maisons en rangée et des immeubles bas. Mon travail consiste à tirer parti de chaque pied carré de bois pour que les familles puissent avoir une maison sûre et de bonne qualité à un prix abordable.

Je sais de première main que le bois est le matériau de construction le plus polyvalent, rentable et respectueux du climat dont nous disposons. Une maison familiale type de 2 000 pieds carrés construite avec du bois canadien emmagasine environ 30 tonnes de dioxyde de carbone. Une tour en bois massif de 20 étages séquestre environ 3 500 tonnes, ce qui revient à retirer 900 voitures de la route pendant une année. En augmentant simplement la part de maisons familiales à charpente de bois, ainsi que d'immeubles moyens et de bâtiments de grande hauteur en bois de près de 12 % à 30 % d'ici 2035, nous éliminerons des millions de tonnes d'émissions tout en créant des dizaines de milliers d'emplois en milieu rural.

À l'heure actuelle, les constructeurs de maisons sont les plus grands consommateurs de bois d'échantillon canadien, après les palettes et les caisses, et ils sont étouffés par la paperasserie. Nous ne

pouvons pas atteindre nos cibles en matière de logement ou nos objectifs climatiques à moins d'accélérer les procédures pour les constructeurs qui choisissent le bois. Accordons-leur une approbation préalable pour les systèmes éprouvés et cessons de traiter le bois canadien renouvelable comme un problème plutôt que comme une solution.

Le quatrième est une politique nationale d'approvisionnement public qui favorise le bois. Une politique simple « le bois d'abord » pour les bâtiments financés par le gouvernement fédéral permettra de créer une demande nationale stable et démontrera un réel leadership en matière de climat et d'emplois.

Le cinquième porte sur les pratiques de gestion durable des forêts. Les forêts canadiennes sont parmi les mieux gérées de la planète. Plus de 90 % des zones exploitées sont régénérées rapidement, et plus de 160 millions d'hectares sont certifiés par des tiers. Une bonne gestion permet de maintenir la santé des forêts dans un climat en évolution. Nous devons raconter cette histoire haut et fort.

Enfin, le sixième est de respecter les compétences provinciales et territoriales. Les forêts sont de compétence provinciale. Ottawa établit des objectifs nationaux et fournit un financement et une coordination, sans jamais s'occuper de microgestion. Les progrès véritables ne surviennent que lorsque nous travaillons avec de vrais partenaires.

Pour terminer, nous sommes à la croisée des chemins. Nous pouvons continuer de perdre des emplois au profit de nouveaux marchés qu'il faudra une génération pour bâtir, ou encore lutter farouchement pour garder le marché américain ouvert, tout en poursuivant la diversification, l'innovation et la construction d'un plus grand nombre de maisons canadiennes, de palettes, d'emballages en bois et d'autres produits ligneux avec du bois canadien. Le choix nous appartient, et c'est maintenant le temps d'agir.

● (1550)

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Hughes.

Merci à tous nos intervenants.

Nous allons commencer nos périodes de questions avec M. Tochor.

Monsieur Tochor, vous avez six minutes.

Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Merci à nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Cape, je comprends que vous participez par Zoom. Êtes-vous chez vous, par hasard, ou au bureau?

Geoff Cape: Je suis à la maison.

Corey Tochor: Vivez-vous dans l'une de ces maisons usinées préfabriquées?

Geoff Cape: Non, nous n'en sommes pas encore là.

Corey Tochor: C'est bon. De nombreux Canadiens ne sont pas encore là. Même si le modèle de Brookfield et l'entreprise qu'elle cherche à promouvoir sont populaires auprès de certains, la plupart des Canadiens ont des préoccupations.

Madame Yurkovich, je crois savoir qu'il a fallu des dizaines d'années pour bâtir votre entreprise, qui est une entreprise familiale de la Colombie-Britannique. Pourriez-vous nous dire à quoi les dix dernières années ont ressemblé pour les familles qui travaillent pour vous?

Susan Yurkovich: C'est difficile de travailler dans le secteur forestier. C'est un secteur très concurrentiel, comme vous le savez. Bien sûr, nous avons connu des périodes de commerce encadré, et très peu de moments de libre-échange. Essentiellement, nous avons fonctionné en vertu d'un régime tarifaire, ce qui rend la situation extrêmement difficile. Cela exige que nos entreprises soient extrêmement attentives aux coûts et essaient de demeurer concurrentielles afin de servir nos clients et de continuer de rivaliser sur la scène mondiale. Cela vise...

Corey Tochor: Au cours des dix dernières années, y a-t-il eu beaucoup d'augmentations salariales pour les travailleurs?

Susan Yurkovich: Nous essayons de suivre le rythme du marché, donc oui, nous avons apporté des améliorations. Nous continuons d'employer des travailleurs très qualifiés et nous les payons équitablement, mais nous avons moins de travailleurs au Canada, bien sûr, à cause des défis liés au fait de mener nos activités ici.

Corey Tochor: Vous avez dit « des dizaines d'années ». Faisons une comparaison avec la décennie précédente, donc avant 2015. À quoi ressemblait cette décennie? Vous avez parlé de décennies. Cette décennie était-elle meilleure?

Susan Yurkovich: En Colombie-Britannique, où nous sommes établis traditionnellement — c'est le lieu de démarrage et là où se trouve le cœur de notre entreprise depuis de nombreuses générations — nous avons, bien entendu, connu une transformation très importante dans la disponibilité de la fibre, principalement à cause de l'épidémie du dendroctone du pin ponderosa, suivi d'une saison d'incendies très difficile. Le volume de coupe a été fortement réduit en Colombie-Britannique.

Corey Tochor: Si l'on compare ces deux décennies, diriez-vous que les dix dernières années ont été meilleures que celles des années du gouvernement conservateur, marquées par une paix tarifaire avec les États-Unis et, en particulier, par l'entente sur le bois d'œuvre?

Susan Yurkovich: Nous avons connu de très bonnes années pendant la COVID. Tout le monde le sait. Nous avons traversé un événement de type cygne noir, caractérisé par des marchés du bois exceptionnellement forts, d'une ampleur jamais vue dans le secteur. Nous n'avions jamais vu des prix aussi élevés.

Corey Tochor: En ce qui concerne les négociations américaines, vous avez dit que vous aviez eu du mal à conclure un accord, que vous avez, je crois, qualifié de non partisan, avec les républicains et les démocrates. Celui-ci a été conclu sous l'ancien premier ministre, Justin Trudeau. Mark Carney n'a pas réussi à conclure d'accord avec l'un ou l'autre parti, n'est-ce pas?

Susan Yurkovich: Le dernier accord sur le bois d'œuvre a été conclu sous le premier ministre Harper.

Corey Tochor: En quelle année était-ce?

Susan Yurkovich: Cela couvrait la période de 2006 à 2015. Puis, il y a eu une période de statu quo pendant un an. Ce dernier différend — que nous appelons affectueusement le « différend du bois d'œuvre numéro 5 » — a commencé en 2017.

Corey Tochor: Je suppose que vous diriez que les deux décennies précédentes ont été meilleures que la dernière.

Susan Yurkovich: En fait, les droits ne sont pas le seul facteur qui rend les affaires bonnes ou difficiles. Entre 2006 et 2016, nous avons eu un accord sur le bois d'œuvre qui a apporté une certaine stabilité. Je dirais que nous avons connu de très bonnes années pendant la COVID. Ensuite, nous avons eu des marchés exigeants et connu beaucoup d'incertitude, et actuellement, à cause de droits très élevés.

Corey Tochor: Très bien.

Je vais passer à autre chose et me tourner vers notre témoin qui est présent dans la salle aujourd'hui.

Monsieur Hughes, merci beaucoup d'être ici. Nous avons parlé de la dernière décennie, de la décennie perdue, sous les libéraux. Quelle a été votre expérience avec les travailleurs qui ont traversé ces deux décennies? Cette question s'inscrit dans la même logique de comparaison entre ces deux périodes.

Scott Hughes: C'est une réponse très difficile à fournir. L'industrie dans laquelle j'œuvre, soit celle de l'emballage du bois, fluctue en fonction de la demande. La plupart de nos clients desservent le marché américain. Il est difficile de dire si la situation était meilleure sous le gouvernement Harper ou sous celui de Trudeau. Je veux dire... nous avons connu de bonnes années sous le gouvernement Trudeau ainsi que de bonnes années sous Harper, mais la plus récente période s'est traduite par une perte de près de 80 % pour moi. C'est considérable.

● (1555)

Corey Tochor: Avez-vous connu de telles années sous le gouvernement conservateur?

Scott Hughes: Si ma mémoire est bonne, il me semble que c'était aux alentours de 2010, à peu près, que s'est produite la grave crise économique mondiale...

Corey Tochor: Nous nous en sommes sortis...

Scott Hughes: ... mais nous avons réussi à la traverser sans trop d'impact.

Corey Tochor: Exact. Mais comment qualifieriez-vous la promesse faite par Mark Carney d'un accord au plus tard le 21 juillet? Avez-vous trouvé cette nouvelle du premier ministre encourageante?

Scott Hughes: Elle était encourageante, mais j'ai vu les commandes de mes clients diminuer. Cela a commencé avant même la promesse.

Corey Tochor: Qui n'a pas été tenue.

Le président: Merci à vous deux.

Nous allons passer à M. Danko pour six minutes.

Monsieur Danko, c'est à vous.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président. Ma première question s'adresse à M. Cape.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé de l'achat de produits canadiens. Bien sûr, le gouvernement fédéral s'est engagé à mettre en place une politique sur l'achat canadien, et nous nous attendons également à ce que les gouvernements provinciaux emboîtent le pas. En réalité, il y a beaucoup de projets de construction à l'échelon municipal, qu'il s'agisse de centres de loisirs ou de projets de logements, entrepris par le secteur privé ou des établissements.

J'aimerais connaître vos recommandations pour garantir que les projets du secteur privé, ainsi que les projets institutionnels et municipaux, utilisent aussi principalement des produits canadiens.

Geoff Cape: Sans aucun doute, en ce moment, l'industrie éprouve des problèmes liés à la demande. Un incitatif important viendra du gouvernement fédéral: l'initiative Maisons Canada, sous le gouvernement Carney. Je m'attends à ce que cela serve de catalyseur pour l'industrie et génère un nouvel élan. La mise en valeur à la fois des habitations modulaires et des habitations en bois dans le cadre de cette nouvelle approche de construction préfabriquée hors site devrait, selon moi, susciter la confiance et créer l'élan nécessaire pour que le secteur privé s'engage dans cette voie.

Généralement, le secteur privé est lent à réagir à cet égard. Il est régi par des relations bancaires lourdes et des structures contractuelles qui le freinent de façon particulière, plus encore que ne le sont les possibilités d'action du gouvernement. Je pense que la politique fédérale concernant l'approvisionnement devrait jouer un rôle de catalyseur et amorcer le mouvement, pour ainsi dire, afin que les marchés privés emboîtent le pas.

John-Paul Danko: Merci. Ma deuxième question s'adresse à Mme Yurkovich.

Canfor est connue pour sa part de marché très diversifiée. En particulier, je vous ai entendu dire dans votre déclaration liminaire que vous aviez des installations en Suède, ce qui signifie que vous desservez un marché mondial, y compris la Suède, qui est bien sûr un chef de file mondial. Vous avez mentionné des programmes de soutien pour remettre à niveau des usines afin que les producteurs canadiens puissent être plus concurrentiels en ce qui concerne le bois massif et les produits de bois d'ingénierie sur la scène mondiale.

J'aimerais vous donner l'occasion d'en dire plus sur ce à quoi ce cadre ressemblerait et sur ce qu'il vous faudrait de la part du gouvernement fédéral pour le concrétiser.

Susan Yurkovich: Nous souhaiterions nous situer plus haut dans la chaîne de valeur. Nous sommes des producteurs de bois d'échantillon, et nous disposons d'une grande quantité de bois d'échantillon. Nous disposons également de bois de spécialité, mais nous avons l'occasion de monter plus haut dans la chaîne de valeur et de rechercher des débouchés où nos produits seraient exemptés de droits ou seraient admissibles à des marchés non assujettis aux droits de douane.

Comme vous pouvez l'imaginer, le problème, quand vous avez un milliard de dollars en dépôt, c'est que c'est de l'argent qui n'est pas dépensé sur une usine ou sur de l'équipement. Cet argent se trouve dans le Trésor des États-Unis ou peu importe. Il ne peut pas... Nous n'y avons pas accès afin de l'investir dans une usine, dans de l'équipement ou dans de la main-d'œuvre. Comme vous pouvez l'imaginer, le capital est extrêmement limité. Au même moment où nous envisageons ces débouchés, et alors que nous souhaitons diversifier notre production pour nous éloigner des États-Unis, nous n'avons pas énormément de capitaux à dépenser. En réalité, nous scrutons à la loupe chaque dépense, et bon nombre d'entreprises sont dans la même situation, bien entendu.

Un genre de fonds de contrepartie, une subvention ou un prêt-subvention qui nous permettrait de réoutiller certaines de nos usines afin que l'on puisse viser ces produits supplémentaires ou diversifier nos produits et nous détacher des États-Unis nous aiderait vrai-

ment et ce serait, selon moi, un moyen pour nous de faire cette transition.

Nous parlons de Maisons Canada. Il y a d'autres éléments qui nous permettent de trouver différents marchés pour introduire nos produits dans les zones franches.

• (1600)

John-Paul Danko: Merci. Je vais poursuivre dans la même veine. Je suis certain que vous avez effectué des évaluations détaillées des secteurs de marché. Je suis curieux: voudriez-vous nous communiquer vos résultats en nous disant quels marchés, selon vous, ont le plus de potentiel, et quels produits dans ces marchés sont préférables à vos yeux?

Susan Yurkovich: C'est difficile à dire, car il y a beaucoup de volatilité. Nous avons l'habitude d'envoyer beaucoup de nos produits en Chine, lorsque nous avons du bois récupéré, abîmé par les coléoptères.

Évidemment, les choses ont changé, et nous avons délaissé le bois abîmé par les coléoptères ou le bois récupéré. Aujourd'hui, nous nous tournons plus vers le bois vert, lequel a une plus grande valeur. Nous voulons récupérer cette fibre et en dégager le maximum de valeur possible.

Bien entendu, en raison des changements géopolitiques, l'exportation du bois russe et du bois biélorusse est frappée par des sanctions. Leur exportation au Canada est maintenant impossible. Ce bois se retrouve en Chine et, bien entendu, cela signifie que nous ne pouvons pas entrer facilement dans ce marché, car le marché est très sensible au prix. Le fait d'avoir accès à ce bois peut faire toute la différence pour eux.

Il existe d'autres débouchés. Il y a davantage de débouchés même avec la population japonaise en déclin. Nous tournons le dos à la construction à poteaux et à poutres traditionnelle et optons pour la construction deux-par-quatre. Quelqu'un a mentionné les écoles et les centres récréatifs. Ce sont des options possibles, en plus des résidences pour aînés et des bâtiments institutionnels. Nous construisons des maisons avec du bois, mais il y a plus d'occasions de le faire si l'on choisit ces options.

Ce sont donc nos projets, sans compter d'autres produits à valeur élevée utilisés pour la décoration, et ainsi de suite.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Danko.

John-Paul Danko: D'accord.

Merci.

Le président: C'est maintenant au tour de M. Simard.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard (Jonquière, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais laisser un peu de temps aux témoins pour qu'ils puissent mettre leur oreillette. Ainsi, ils vont bien entendre la douce voix des interprètes.

Avant de commencer, je voudrais apporter une précision. Le mot anglais « *pellets* » doit être traduit par « *granules* ». Je voulais l'indiquer à mes amis les analystes, parce que, tantôt, on a traduit le mot « *pellets* » par « *palettes* », mais ce n'est pas la même chose.

Madame Yurkovich, vous avez parlé de la nécessité de réoutiller le secteur forestier et de développer de nouveaux marchés. Tous ces éléments vont prendre beaucoup de temps. Si je vous dis cela, c'est que je veux vous parler d'une proposition, et je reviendrai ensuite sur l'idée de réoutiller le secteur et de développer de nouveaux marchés.

Plusieurs acteurs du secteur forestier du Québec et des centrales syndicales ont fait une proposition, dont l'idée est assez simple. On demande au gouvernement de racheter, à chaque fin de mois, 50 % des droits compensateurs et des droits antidumping qui sont donnés aux États-Unis. De cette façon, lorsque le conflit sera réglé, le gouvernement pourra se rembourser. On ne demande pas au gouvernement de racheter l'entièreté des créances qui sont retenues captives. Si on suit la logique, on est aujourd'hui à près de 11 milliards de dollars.

J'aimerais savoir si vous et tous les autres témoins seriez favorables à ce type de mesure. Je répète qu'il s'agit d'un rachat de 50 % des droits antidumping et des droits compensateurs à la fin de chaque mois. J'aimerais connaître votre avis en premier, madame Yurkovich.

[Traduction]

Susan Yurkovich: Merci de la question.

J'ai effectivement parcouru les relevés, et je comprends qu'il s'agit d'une idée qui a été proposée. Nous la prenons en considération. Nous avons regardé toutes sortes de choses et nous souhaitons à présent trouver une solution qui offre un juste équilibre entre le risque commercial et l'aide significative fournie à l'industrie. Je suis parfaitement d'accord avec vous, monsieur, l'élaboration de marchés, la construction de maisons et ainsi de suite, ça prend du temps.

Nous pensons qu'il existe un grand nombre de programmes variés qui conviennent aux entreprises. Notre industrie est très diversifiée. Nous avons de grandes, de petites et de moyennes entreprises. C'est tout un écosystème. Nous vivons ensemble, coexistons et avons besoin de chacun. Chaque entreprise aura des solutions qui seront mieux adaptées à ses besoins.

Ce n'est pas quelque chose que nous souhaitons particulièrement mettre en place, mais nous comprenons que c'est le cas de certaines entreprises. À partir de maintenant, nous recherchons plutôt des solutions favorables à notre transformation et à notre réussite. Nous ne souhaitons pas tourner le dos au secteur forestier. Nous devons toutefois faire la transition — chose que nous faisons — et cela risque de prendre du temps. Nous préférons soutenir certains travailleurs pendant cette transition et faciliter ce réoutillage, vu la taille de notre entreprise et l'étendue de nos activités.

• (1605)

[Français]

Mario Simard: Si les autres témoins ont une réponse à nous fournir, je leur demande de le faire par écrit, parce que je n'ai pas beaucoup de temps de parole.

Madame Yurkovich, je veux revenir sur quelque chose que vous avez dit tout à l'heure. Vous avez parlé de mesures qui sont quand même assez intéressantes. Ces dernières pourraient intéresser le gouvernement, parce qu'elles ne coûtent rien. Voilà ce qu'aime le gouvernement: quelque chose qui ne coûte rien. Vous proposez notamment l'idée d'accélérer les remboursements d'impôt de la part de l'Agence du revenu du Canada. Quelle somme ces remboursements

peuvent-ils représenter? Je suppose qu'il s'agirait d'une forme d'accès à des liquidités qui vous faciliterait la vie.

[Traduction]

Susan Yurkovich: Il s'agit d'une somme assez considérable. Pour nous, c'est environ 65 millions de dollars, ce qui engendre des profits à l'échelle provinciale également. Au total, ce serait 80 millions de dollars pour nous. Lorsqu'on pense à ce que nous payons en matière de droits de douane, c'est colossal. Cela nous aiderait. Je suis d'accord avec vous. Cela ne coûte rien. C'est de l'argent qui nous est dû et qui nous revient par l'entremise de nos déclarations dûment remplies, donc j'aimerais que le gouvernement se penche sur le sujet.

[Français]

Mario Simard: Je suppose que, par le passé, vous avez déjà adressé des demandes de soutien financier au gouvernement fédéral, que ce soit pour la transformation de votre chaîne de production, pour le réoutillage ou pour le développement de marchés. Est-ce qu'il y a eu des programmes, par le passé, qui ont répondu aux demandes que vous avez formulées au gouvernement fédéral?

[Traduction]

Susan Yurkovich: Je pense que le gouvernement a répondu. Il a créé un programme de prêts, lequel a été annoncé il y a quelques semaines... un programme par l'entremise de la BDC, et un autre plus grand, et donc c'est accessible. Bien entendu, nous avons priorisé...

[Français]

Mario Simard: Je suis désolé de vous couper la parole, mais je veux insister sur les mots « par le passé ».

Avant l'annonce relative au programme d'accès aux liquidités de la Banque de développement du Canada, aviez-vous accès à des programmes fédéraux de soutien financier à l'industrie forestière pour développer de nouvelles technologies et de nouveaux marchés?

[Traduction]

Le président: Veuillez donner une réponse rapide.

Susan Yurkovich: Oui, il y a eu des programmes visant la diversification du marché. Le programme ITIF, par exemple, a été mis sur pied afin de soutenir l'industrie des pâtes et papier. Nous avons effectivement accès à des programmes.

Le président: Cela conclut notre première série de questions.

Nous allons passer à notre deuxième série de questions.

[Français]

Monsieur Martel, vous avez la parole.

Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Yurkovich, j'aimerais parler d'un sujet qui vient d'être abordé par mon collègue. Vous avez recommandé d'accélérer le remboursement d'impôt. Je suis curieux: combien de temps faut-il avant que ce remboursement soit effectué?

[Traduction]

Susan Yurkovich: C'est une question à laquelle je n'ai pas la réponse. Je pourrais l'obtenir pour vous, mais je sais que nous avons présenté plusieurs demandes, et on nous a dit qu'un certain nombre d'examen concernant un autre programme étaient en cours, et donc, nous n'aurons pas de réponse à nos demandes tant que l'examen ne sera pas terminé. Nous avons déjà posé la question et envoyé une lettre au ministre Hodgson à ce propos.

[Français]

Richard Martel: Merci.

Monsieur Hughes, comme tout le monde le sait, l'industrie du bois d'œuvre a vécu des moments particulièrement difficiles au cours des dernières années, vu l'absence d'un nouvel accord. Dans quelle mesure cette situation a-t-elle eu des conséquences sur vos activités et celles de vos collègues?

• (1610)

[Traduction]

Scott Hughes: Ce qui s'est récemment passé, c'est que ma clientèle, laquelle est composée d'autres fabricants qui expédient leurs produits aux États-Unis ou au reste de la planète, a vu ses commandes considérablement baisser, soit d'environ 80 %. Les autres entreprises ont parfois plus ou moins connu le même sort, mais la plus grande répercussion a été que la clientèle américaine a cessé d'acheter nos produits. Par conséquent, les produits que je vends aux autres fabricants ne sont pas utilisés.

[Français]

Richard Martel: Vous avez parlé de bureaucratie. Pouvez-vous me donner des exemples concrets de la lourdeur de la bureaucratie?

[Traduction]

Scott Hughes: Que voulez-vous dire par bureaucratie?

Peut-être que je n'ai pas entièrement saisi ce que l'interprète a dit.

[Français]

Richard Martel: Je parle du fait que, pour avoir droit à des sommes ou à des subventions, il faut passer par un processus très long et répondre à plusieurs critères.

[Traduction]

Scott Hughes: Si j'ai bien compris, vous demandez ce qu'il en est du financement et des subventions. Est-ce bien cela? J'ai du mal à comprendre ce que...

[Français]

Richard Martel: Oui.

[Traduction]

Scott Hughes: Nous n'avons pas vraiment demandé à recevoir des subventions pour soutenir notre industrie. La dernière subvention que nous avons reçue visait à moderniser notre système d'éclairage de façon à ce qu'il soit davantage écoénergétique, mais pour l'essentiel de nos équipements, le financement vient toujours de nos propres poches. Le gouvernement ne nous accorde aucune subvention ni aucun rabais, si c'est ce que vous demandez.

[Français]

Richard Martel: Madame Yurkovich, vous avez dit que la période de la COVID-19 avait été une bonne période pour l'industrie forestière. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ça a été une bonne

période? Je sais qu'il n'y avait pas de droits de douane à cette époque.

[Traduction]

Susan Yurkovich: À l'échelle planétaire, la période de la COVID-19 n'a été bonne pour aucun d'entre nous, du point de vue personnel et du point de vue des affaires, mais elle a néanmoins freiné les chaînes d'approvisionnement et, bien entendu, a permis à tout le monde de rentrer chez eux pour se consacrer à des projets comme terminer leur terrasse, aménager leur sous-sol ou se créer un espace personnel pour travailler à distance. À cette époque, les prix ont augmenté à un niveau record. Le bois d'œuvre coûtait 1 600 \$ par mille pieds-planches, ce qui était juste incroyablement élevé. Je ne pense pas que cette situation se reproduira — en tout cas, je l'espère, pas de mon vivant.

Les prix avaient énormément augmenté, mais à l'heure actuelle, ils ont considérablement diminué. Évidemment, une augmentation des prix signifie que les marchés étaient florissants pendant 18 à 24 mois, et puis, bien entendu, la situation a changé.

[Français]

Richard Martel: Monsieur Hughes, plusieurs entreprises du secteur ont mentionné que la combinaison des droits de douane et de certaines charges, comme la taxe carbone pour les industries, rendait la concurrence très difficile. Pouvez-vous nous expliquer comment ces coûts cumulés influencent vos décisions d'investissement et votre compétitivité?

[Traduction]

Scott Hughes: L'imposition des taxes carbone a fait augmenter le coût du bois et de son expédition. Il est très difficile d'en analyser les coûts actuels. Il faudrait que je me penche davantage sur cette question avant de vous revenir à ce sujet.

Le président: Merci à tous les deux.

Nous allons passer à M. Guay pour cinq minutes.

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de leur présence.

Monsieur Cape, je tiens à vous dire que nous vous avons entendu, et j'espère que l'une de nos recommandations sera de vous payer par l'entremise du bâtiment ou de l'usine... Vous n'êtes pas le premier à le mentionner.

Voici la question que j'ai pour vous — et ensuite, je vais passer à Mme Yurkovich: dans le budget de 2025, le gouvernement a annoncé ce qu'on appelle une superdéduction afin de vous permettre de déduire l'outillage supplémentaire lié à la productivité et les nouveaux équipements durant la première année. Est-ce que c'est quelque chose dont vous tirez parti, et dans la négative, pourquoi pas?

Geoff Cape: Oui, c'est très important. Les immobilisations dont nous avons besoin en tant qu'entreprise s'élèvent à 20 millions de dollars pour ce qui est des équipements, et probablement la même somme pour ce qui est de l'usine et de son infrastructure, donc le fait de pouvoir rapidement déduire ces dépenses est un énorme avantage.

• (1615)

Claude Guay: Madame Yurkovich, qu'en pensez-vous?

Susan Yurkovich: Nous tirerions parti de n'importe quelle initiative qui soutient notre programme d'immobilisation et d'investissement.

Claude Guay: Madame Yurkovich, une autre mesure a été mise en place visant à allouer, au cours du prochain exercice financier, 500 millions de dollars aux programmes afin de soutenir la transformation et l'achat de nouveaux équipements, de nouveaux produits et la formation des employés. Avez-vous envisagé cette option, ou avez-vous commencé à vous renseigner à ce propos?

Susan Yurkovich: Oui, nous avons vu l'annonce et, bien entendu, c'est quelque chose de relativement nouveau. Nous cherchons à obtenir des détails concernant tout ce qui a récemment été annoncé, y compris ce qui, je pense, a été annoncé la semaine dernière ou il y a dix jours — les jours se ressemblent tous — concernant le transport et l'accessibilité de ces genres de programmes. Nous cherchons à obtenir des détails, et je m'attends à avoir des nouvelles de la part des ministères responsables dans les quelques prochaines semaines. Ce sont, de toute évidence, des choses qui nous intéresseraient.

Claude Guay: Je suis curieux. M. Cape a mentionné qu'il s'était rendu en Suède dans le but de se renseigner. Or, c'est là-bas que vous menez vos activités. Que pouvons-nous apprendre sur ce marché?

Susan Yurkovich: Nous avons pris de l'expansion. Nous avons ouvert une usine en Suède aux alentours de 2019 et, comme toute entreprise mondiale qui se respecte, nous voulions continuer de servir nos clients. Vu que nous disposons d'importants clients répartis à l'échelle de la planète, nous voulons avoir les produits nécessaires afin de les servir.

Je dirais que la Suède diffère du Canada à bien des égards. Tout d'abord, il y a son emplacement. Elle a accès à bon nombre de marchés. Évidemment, lorsque vous fabriquez un produit comme le nôtre, le transport et la logistique sont des éléments essentiels à prendre en considération puisqu'il faut l'expédier très loin. Si on expédie le produit en Europe, bon nombre de marchés sont accessibles à partir de là, que ce soit l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord ou même la côte Est des États-Unis.

La diversité de marché y est plus grande. On y trouve également des produits hautement spécialisés spécifiques au pays, en quelque sorte, et donc il y a une plus grande diversité de produits. La fibre ligneuse y est également très sûre et de très bonne qualité.

Claude Guay: Merci.

Monsieur Cape, je reviens vers vous.

La formation de la main-d'œuvre est un sujet très important pour vous. Voulez-vous parler des personnes de métier? Dans le budget, une somme assez considérable est réservée aux différentes organisations de personnes de métier. Est-ce qu'on parle d'électriciens et de plombiers, ou est-ce qu'on parle en général? De quoi parlons-nous ici? Pensez-vous pouvoir tirer parti de cela?

Geoff Cape: Je sais que nous pouvons en tirer parti, et nous avons tenu un certain nombre de discussions avec différents syndicats ouvriers dans la région de l'Ontario afin de comprendre ce qui doit se passer, selon eux, en ce qui concerne les métiers qualifiés et non qualifiés.

À lui seul, le syndicat des charpentiers est un partenaire utile dans tout ce travail. La construction de maisons hors chantier est une façon différente de construire, qui nécessite un processus de

transition, mais c'est un processus qui reste gérable et qui ne devrait pas prendre trop de temps. Ce processus permet de créer des emplois plus sécuritaires et prévisibles portant moins de risques pour la vie et la sécurité. C'est un effort qui en vaut la peine dans le cadre de ce programme de formation.

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Simard.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci beaucoup.

Monsieur Cape, dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé de la préfabrication que vous faites. Vous avez aussi parlé du fait que le gouvernement allait déployer un vaste programme intitulé « Bâtir Maisons Canada » ou « Maisons Canada » — je ne sais plus comment l'appeler.

On a vu la proposition du gouvernement concernant le programme d'accès aux liquidités, qui a eu quelques ratés. Toutefois, une rétroaction a été faite et il semble que l'accès au programme a été facilité, car on a revu les critères.

Avant le déploiement du fameux programme Maisons Canada, est-ce que des gens comme vous ont été consultés par le gouvernement? Avez-vous eu des discussions avec le ministère? Puisque vous êtes dans le domaine de la préfabrication, je suppose que le gouvernement devrait entendre vos propositions avant de déployer de telles mesures.

● (1620)

[Traduction]

Geoff Cape: Effectivement, nous avons ouvertement été invités à participer à une série de consultations, mais nous avons également pris l'initiative de mobiliser un groupe d'environ 106 entreprises provenant de l'ensemble du Canada et faisant partie de la chaîne d'approvisionnement des maisons préfabriquées. Ces 106 entreprises ont organisé et conçu, sur trois à quatre mois, une série de 19 recommandations à long terme, et 17 recommandations à court terme. Ces recommandations ont été entièrement abordées dans la politique présentée dans le budget.

[Français]

Mario Simard: Pouvez-vous fournir au Comité le nom de ces entreprises et les recommandations à court et à long termes que vous avez formulées? Pouvez-vous nous donner un avant-goût des principales recommandations?

[Traduction]

Geoff Cape: Je serai heureux de le faire. Certaines des recommandations simples concernaient l'approvisionnement, qui devait rendre obligatoire la politique « le bois d'abord » ou en faire une priorité au chapitre de l'approvisionnement.

L'autre recommandation viserait à harmoniser les politiques dans tout le pays et dans les différents ordres de gouvernement — municipal, provincial et fédéral — pour accélérer les processus d'approbation.

Une troisième recommandation consistait à créer non seulement une demande au moyen de l'approvisionnement, mais également une offre afin d'encourager le gouvernement, par le truchement de la BDC, à investir dans le développement de l'industrie, à l'aide d'un programme de développement économique.

[Français]

Mario Simard: Il serait important que vous déposiez au Comité ces différentes recommandations, qui vont faire partie du rapport final.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Simard.

[Traduction]

Monsieur Rowe, vous avez cinq minutes.

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC): D'accord. Merci beaucoup.

Ma première question s'adresse à M. Hughes.

La semaine dernière, un des témoins a parlé de l'incertitude dans l'industrie. Il a dit qu'il y avait tellement d'incertitude qu'il préférerait conclure un mauvais accord aujourd'hui qu'un bon plus tard. Quelles sont les difficultés rencontrées dans votre industrie en raison de l'incertitude des investisseurs et ainsi de suite, et dans quelle mesure est-il urgent de conclure un accord?

Scott Hughes: Je ne dis pas qu'il faut accepter un mauvais accord plutôt qu'un bon. Ce que je dis, c'est que je ne pense pas que les représentants canadiens fassent suffisamment d'efforts dans les négociations avec Washington.

Jonathan Rowe: Nous avons entendu dire que nous allions construire des choses et que nous allions avancer à une vitesse jamais vue auparavant. Cela a dû être très décevant d'entendre le premier ministre dire, « Qu'importe? Ce n'est qu'un détail. Je lui ai parlé. Je lui parlerai de nouveau quand ce sera important », au sujet des accords commerciaux.

Ce genre de déclarations renforcent-elles la confiance et la certitude que ressentent les investisseurs au Canada également?

Scott Hughes: J'ai décidé il y a longtemps de ne pas mettre beaucoup d'espoir dans les promesses des politiciens. Même si c'était bon de l'entendre, je savais que ce ne serait pas possible à la vitesse qu'il promettait. Ce n'était pas réaliste.

Je sais qu'il sera difficile de négocier avec l'administration Trump, mais ce sont des hommes d'affaires. Comme les hommes d'affaires le savent bien, il faut se retrousser les manches, en discuter et trouver une solution qui fonctionne pour les deux parties. Parfois, cela signifie que l'on parvient à un excellent accord. D'autres fois, on arrive à un accord qui n'est pas si bon. Parfois, ce sera un mauvais accord.

Jonathan Rowe: Vous parlez de conclure un accord et d'en arriver là, et vous avez dit que nous avons généralement gagné les procès qui nous opposaient aux Américains dans le passé.

Les entreprises comme la vôtre se font-elles rembourser pour les difficultés qu'elles rencontrent ou doivent-elles se débrouiller seules? Est-ce que le mal est déjà fait?

Scott Hughes: Mon industrie n'envoie pas directement de produits aux États-Unis. Nous ne faisons pas affaire avec les États-Unis. Nous faisons affaire avec d'autres fabricants qui mettent leurs

produits dans mes emballages en bois et les expédient aux États-Unis.

Les taxes ou les droits de douane ne nous touchent pas vraiment. Ils touchent nos clients, ce qui entraîne, par ricochet, une baisse des commandes.

Jonathan Rowe: Vous êtes laissés pour compte, comme diraient certains. C'est très difficile de...

Vous avez parlé d'expédier vos produits en Europe et des difficultés que cela supposait, mais vous avez également dit — n'hésitez pas à poursuivre sur ce point — que le Brésil vend de 20 à 30 % moins cher à l'UE. Pourquoi? Comment parvient-il à le faire sur ce marché?

• (1625)

Scott Hughes: Le Brésil peut le faire parce qu'il a commencé à produire du bois d'œuvre selon les spécifications européennes, il y a de nombreuses années. Le plus grand marché du Brésil est l'Union européenne. Le plus grand marché du Canada est les États-Unis. Nous avons affaire à deux marchés complètement différents. Il nous faudra du temps, et beaucoup d'argent et d'efforts pour pouvoir changer de cap.

Jonathan Rowe: Pensez-vous que le fait d'avoir beaucoup de règlements — toutes ces formalités administratives que nous avons et la taxe industrielle sur le carbone pour la récolte des produits du bois — joue un rôle à cet égard, ou est-ce simplement parce qu'ils ont pris une longueur d'avance?

Scott Hughes: Je crois que cela joue un rôle.

Jonathan Rowe: J'ai une dernière question pour vous. Les conservateurs sont vraiment convaincus que nous pouvons améliorer l'environnement et réduire les émissions de carbone en même temps, tout en soutenant l'industrie... surtout l'industrie forestière. La semaine dernière, un député libéral qui siège au Comité — je tairai son nom par respect — a gloussé et a qualifié de ridicule l'idée des conservateurs d'augmenter les pratiques forestières pour améliorer l'environnement.

Vous avez parlé dans votre exposé du captage du carbone et de la possibilité d'aider l'environnement grâce à une bonne gestion forestière. Je me demande si vous pourriez faire une mise au point et expliquer comment une bonne gestion forestière peut aider notre environnement et réduire les émissions de CO₂ pour améliorer les choses au chapitre du changement climatique.

Scott Hughes: Le Canada possède l'une des plus grandes forêts au monde. Nous avons un très bon programme pour gérer nos activités forestières. L'association à laquelle il appartenait a mené de nombreuses batailles au fil des ans contre les gens qui ne pensaient pas qu'il était très judicieux d'utiliser des arbres. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais il y a de nombreuses années, nous avions un problème avec la chouette tachetée, qui a essentiellement entraîné un ralentissement considérable de la production de bois d'œuvre, car les gens s'inquiétaient des dangers.

Il a aujourd'hui été prouvé que l'industrie forestière est en fait très bénéfique pour le pays. Plus l'on coupe d'arbres, plus il en pousse, et cela est bénéfique pour ce qui est du stockage du carbone et des questions environnementales, mais l'industrie forestière doit être à la hauteur. Nous devons préserver ces forêts comme il se doit et nous devons veiller à ce que les feux soient réduits au minimum autant que possible.

À l'aide de certaines des informations que nous avons recueillies, nous avons appris que plus de 50 % des feux de forêt étaient d'origine criminelle. Je ne sais pas si c'est vrai, mais c'est un chiffre très inquiétant.

Jonathan Rowe: Merci.

Le président: Merci, monsieur Hughes.

Je remercie tous nos...

[Français]

Richard Martel: Monsieur le président, excusez-moi de vous interrompre.

[Traduction]

Le président: Je m'excuse.

Allez-y, monsieur Martel.

[Français]

Richard Martel: Monsieur le président, j'ai demandé à Mme Yurkovich combien de temps il fallait attendre avant de recevoir le remboursement d'impôt, et elle m'a dit qu'elle pourrait nous faire parvenir cette information. Je veux m'assurer qu'elle va nous la fournir, ainsi que la lettre qu'elle a envoyée au ministre.

[Traduction]

Le président: Mme Yurkovich peut l'envoyer à la greffière, et nous y répondrons de notre mieux.

Je m'excuse, monsieur Noormohamed. C'est un plaisir de vous accueillir au Comité aujourd'hui. Ce n'est pas la première fois que j'ai un trou de mémoire, mais les membres du Comité sont tellement indulgents. J'espère que vous le serez vous aussi.

Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Absolument.

Le président: Vous avez cinq minutes, monsieur.

Taleeb Noormohamed: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être ici.

Madame Yurkovich, c'est un plaisir de vous voir. Je ne vous ai pas vue depuis l'époque où vous travailliez à BC Hydro. Je suis heureux de vous revoir.

J'aimerais commencer par M. Cape.

Vous avez parlé du travail en cours au chapitre des logements modulaires. J'aimerais en parler un peu, parce que mon collègue d'en face semblait assez condescendant à l'égard des logements modulaires que vous construisez. J'aimerais souligner que le premier ministre Ford, en Ontario, le premier ministre Moe, en Saskatchewan, la province d'origine de mon collègue, les premiers ministres Houston, Smith et Lantz — ce sont tous des premiers ministres conservateurs — ont investi, ensemble, plus de 50 ou 60 millions de dollars ces derniers mois dans la construction de logements modulaires. C'est une grande partie de la stratégie de logement pour leurs régions.

En fait, il existe des entreprises comme Tru-North Homes, Prairie Castle, Laser Homes et Grandeur Homes, qui viennent toutes de la Saskatchewan.

Monsieur Cape, quand vous entendez ce genre de fausses informations ou que vous entendez des personnes dénigrer les maisons modulaires qui sont construites pour fournir rapidement des loge-

ments aux Canadiens, quelles préoccupations cela soulève-t-il pour des entreprises comme la vôtre qui font ce travail, quand l'ensemble de l'industrie et le travail que vous faites sont en quelque sorte présentés sous un mauvais jour ou considérés comme moins importants que d'autres types de logement?

• (1630)

Geoff Cape: C'est de la mésinformation. C'est regrettable, parce que cela nous rappelle quelque peu les salles de classe mobiles dans les cours d'école ou le genre de maisons mobiles en tôle. En réalité, je préférerais vivre dans une maison préfabriquée. Elles sont le choix préféré des Suédois, car elles sont de meilleure qualité. Je vis dans une maison qui a 120 ans, où il y a beaucoup de fuites et de courants d'air dans pratiquement tous les coins, surtout quand il fait froid.

L'enveloppe du bâtiment, la valeur R et l'efficacité énergétique des maisons passives que nous construisons sont des produits supérieurs à tous égards. La plupart des gens préfèrent cette solution. Très franchement, c'est l'un des préjugés que nous devons dépasser le plus rapidement possible. Nous devons garantir la haute qualité de ces logements.

Taleeb Noormohamed: J'aimerais vous donner un peu plus de temps pour répondre à cette question, parce qu'un certain nombre de ces entreprises ont leur siège social en Saskatchewan, la province d'origine de mon collègue d'en face qui a fait certains de ces commentaires.

Que diriez-vous aux Canadiens qui nous regardent — à part ce que vous avez déjà dit — à propos de l'importance de soutenir ces entreprises canadiennes qui font un excellent travail dans ce dossier?

Geoff Cape: Je dirais que les Canadiens construisaient des maisons en abattant des arbres dans la forêt et en équarissant les troncs. On a ensuite connu les deux par quatre et le bois d'échantillon. Tout ce que l'on veut, c'est passer au niveau supérieur de finition dans une usine, dans un espace prévisible et fabriquer un produit de meilleure qualité.

C'est le développement économique. C'est la productivité dont le pays a besoin. En tant que pays, nous sommes connus pour construire des maisons de bonne qualité. Il s'agit simplement de franchir une nouvelle étape pour devenir des chefs de file mondiaux.

Taleeb Noormohamed: Merci, monsieur.

Madame Yurkovich, je vais passer à vous maintenant...

Corey Tochor: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. C'est presque une publicité pour les maisons mobiles de Brookfield, et ce n'est pas...

Le président: Monsieur Tochor, comme vous le savez, il s'agit d'un débat.

Nous allons revenir à M. Noormohamed.

Vous avez une minute et 48 secondes.

Taleeb Noormohamed: Merci, monsieur le président.

Si vous me le permettez, j'aimerais reprendre également ces quatre secondes.

Madame Yurkovich, je voulais aborder certaines difficultés, bien sûr, auxquels nous faisons face en Colombie-Britannique. Comme vous l'avez souligné, et comme nous le savons tous, beaucoup d'argent — des milliards de dollars — sont aujourd'hui en suspens en raison des droits de douane.

Pourriez-vous peut-être expliquer à certains des membres du Comité — qui ne connaissent peut-être pas le sujet — quelques-unes des difficultés qui relèvent de la compétence provinciale et qui doivent être réglées afin que l'on puisse soutenir davantage l'industrie? Que peuvent faire les provinces de plus pour s'assurer qu'elles facilitent les choses pour votre industrie et les travailleurs que vous employez?

Susan Yurkovich: Certainement.

Je crois que nous avons l'occasion de parler des conditions d'accueil. C'est un marché très concurrentiel, et je pense que nous pourrions nous concentrer sur les régimes de réglementation. Nous voulons avoir une bonne réglementation solide. C'est ce que nous voulons en tant que Canadiens. Nous voulons avoir de bonnes pratiques forestières durables, ce qui est le cas, mais je pense qu'il est possible de simplifier le processus de délivrance de permis afin de réduire le chevauchement de certains règlements et de créer de meilleures conditions d'accueil qui nous permettent d'être compétitifs sur le marché international.

Bien sûr, comme je l'ai dit dans mes observations, le plus important, c'est l'accès à la fibre. Nous avons une coupe qui se situe à environ... d'après le chef forestier... Le chef forestier fixe la coupe annuelle autorisée. Nous n'atteignons pas ce niveau. Nous en sommes actuellement à environ la moitié. Cela complique considérablement l'accès à la fibre. Je pense que nous avons encore du travail à faire à cet égard.

Le président: Merci à vous deux. Nous arrivons à la fin des discussions avec ce groupe de témoins.

Encore une fois, je remercie les témoins. C'était des témoignages très instructifs. De plus, comme nous le faisons à chaque réunion, nous vous invitons à présenter des mémoires concernant les points que vous n'avez pas eu l'occasion d'aborder aujourd'hui. Le Comité les accueillera avec plaisir. Encore une fois, merci beaucoup.

Chers collègues, nous allons prendre une pause de cinq minutes et nous reprendrons avec le deuxième groupe de témoins.

• (1630) _____ (Pause) _____

• (1635)

• (1640)

Le président: Chers collègues, nous reprenons la séance avec le deuxième groupe de témoins.

Nous allons entendre les témoins. En votre nom, permettez-moi de souhaiter la bienvenue aux témoins sur Zoom.

Je ferai quelques observations à l'intention des témoins.

Pour ceux qui participent par vidéoconférence, et il y en a plusieurs, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez le désactiver quand vous ne parlez pas. De plus, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: parquet, français ou anglais. J'aimerais vous rappeler que toutes les observations devraient être adressées à la présidence.

Les témoins d'aujourd'hui sont: M. Jake Power, directeur général de PowerWood Corporation; M. Martin Luckert, professeur émérite, Économie et politique forestières de l'Université de l'Alberta; et M. Jeff Bromley, président, Conseil du bois du Syndicat des Métallos.

Bienvenue à tous. Merci d'être ici. Vous aurez chacun cinq minutes, pas plus, pour votre déclaration préliminaire.

Nous allons commencer par vous, monsieur Power. Vous avez la parole pour cinq minutes ou moins.

Jake Power (directeur général, PowerWood Corporation): Merci de m'avoir invité à comparaître devant vous.

Comme vous l'avez dit, je m'appelle Jake Power et je suis le directeur de PowerWood. Nous sommes une entreprise génératrice de valeur ajoutée, qui emploie 60 Britanno-Colombiens.

J'aimerais axer mes observations sur trois thèmes importants pour les questions que le Comité étudie.

Premièrement, en ce qui a trait à la réalité de nos marchés d'exportation, en raison de nos coûts, des caractéristiques de notre logistique forestière et de notre marché intérieur limité, les États-Unis resteront le premier client du Canada pour les produits forestiers, surtout les produits de grande valeur. Aucune diversification du marché ne changera cela, et la stabilité des échanges commerciaux avec les États-Unis devrait être notre priorité. Tout ce qui détourne les ressources gouvernementales ou tout message qui nous éloigne du marché américain pour des raisons politiques finissent par dévaloriser nos ressources.

Notre avantage concurrentiel dans les négociations relatives au bois d'œuvre tient à un simple fait: les consommateurs américains sont prêts à payer des prix supérieurs aux prix du marché pour obtenir des produits canadiens, même avec les droits de douane. Nous voyons cela aujourd'hui. Le consommateur américain paie la plus grande partie des droits de douane pour bon nombre de nos produits du bois.

Il y a ensuite la politique qui peut renforcer la valeur ajoutée. J'exhorterai les décideurs à utiliser le pouvoir du gouvernement là où ils peuvent faire la différence, soit du côté de la réduction des coûts et de la traçabilité. Le gouvernement pourrait prendre des mesures concrètes qui amélioreraient la compétitivité au pays et appuieraient les objectifs du Comité. Les programmes fédéraux et provinciaux qui ont fait baisser le coût du capital des entreprises comme la nôtre ont fait une véritable différence. Quand le capital devient abordable, la production à valeur ajoutée a des possibilités de croissance. Je veux saluer ce soutien et encourager le perfectionnement de ces programmes afin que l'argent aille aux entreprises du secteur manufacturier du Canada.

Un domaine important dont il faut parler, c'est la traçabilité et les données qui nous aideraient à nous conformer aux nouvelles exigences de l'UE et à apporter de la valeur à notre pays. Le Règlement de l'UE sur les marchandises produites sans déforestation exigera bientôt la traçabilité complète jusqu'à la souche. Les grandes entreprises peuvent absorber le coût de la traçabilité. Ce n'est pas le cas des petites et moyennes entreprises génératrices de valeur ajoutée. Actuellement, les PME paient un prix exorbitant pour les services de suivi de la chaîne de blocs. Dans mon entreprise, cela nous coûte plus de 1 000 \$ par conteneur seulement pour respecter les obligations relatives au traçage.

La solution la plus simple serait que le Canada soit propriétaire du système national de traçabilité des produits forestiers et qu'il en donne l'accès à toutes les entreprises. Cela uniformiserait les règles du jeu avec les grands producteurs et permettrait aux PME de rester sur le marché de l'Union européenne.

Enfin, il faut que le Canada ait une visibilité sur ce qui se passe après le sciage. Les gouvernements ont déjà des données solides, de la forêt à la scierie, mais après cela, la visibilité n'est plus aussi bonne. Je crois comprendre que le Bureau de promotion des produits du bois du Québec a commencé ce travail, en partie, et j'encourage le Québec à poursuivre afin que toutes nos entreprises forestières entrepreneuriales en bénéficient.

Troisièmement, les choix politiques au Canada peuvent soit soutenir les entreprises génératrices de valeur ajoutée, soit les pousser vers la sortie. Je voudrais donner quelques exemples récents concrets qui ont eu des répercussions sur mon entreprise.

D'abord, ce n'est pas énorme, mais la suppression de la taxe sur le carbone sur le gaz naturel a tout de suite permis à notre entreprise de dégager suffisamment de liquidités pour embaucher un autre travailleur qualifié. Cela n'a eu aucune incidence sur nos émissions. Ces émissions sont déterminées par les réalités de la production, et non pas par les taux d'imposition.

[Français]

Mario Simard: Je suis désolé, monsieur le président, mais la qualité du son n'est pas bonne.

[Traduction]

Le président: Oui, je crois que nous avons des problèmes avec votre micro, monsieur Power.

Je vais suspendre la séance un instant.

Monsieur Power, nous revenons dans un instant.

• (1640) _____ (Pause) _____

• (1645)

Le président: C'est bon, nous reprenons.

Nous avons arrêté le chronomètre, monsieur Power, s'il vous plaît, poursuivez.

Jake Power: Comme je l'ai dit, la suppression de la taxe sur le carbone nous a permis d'embaucher un autre travailleur. En même temps, les messages de santé publique diffusés par l'ancien gouvernement, recommandant de ne travailler que lorsque l'on se sentait en pleine forme, ont vraiment eu un impact considérable sur l'assiduité, dans notre industrie, car une main-d'œuvre imprévisible est tout simplement moins productive. Ces signaux culturels sont importants, et ils ont eu une véritable incidence sur notre entreprise.

Enfin, je voudrais faire une mise en garde: il ne faut pas se bercer d'illusions concernant la diversification de tout le commerce. Dans notre secteur, cela signifie souvent la banalisation de produits du bois qui pourraient autrement soutenir une plus grande productivité ici, au Canada. Dans ma carrière, j'ai vu comment les politiques visant à diversifier les marchés ou à encourager l'innovation pouvaient avoir l'effet inverse. Au début des années 2000, la ruée vers la Chine a entraîné l'arrêt de la production d'équipement en Colombie-Britannique, et elle a été délocalisée à l'étranger. Aujourd'hui, j'observe la même dynamique, mais avec d'autres pays.

Notre plus grand concurrent dans le Nord-Est des États-Unis n'est pas une autre usine canadienne; ce sont les fibres provenant de forêts anciennes canadiennes expédiées en Nouvelle-Zélande, où elles sont transformées puis réexpédiées aux États-Unis en franchise de droits. Notre deuxième concurrent est le bois canadien acheminé vers des installations américaines à valeur ajoutée qui utilisent des structures de prix conçues pour réduire au minimum les droits de douane. C'est une fuite. Cela prive les travailleurs et les producteurs canadiens d'une partie de leur valeur, et nous avons besoin d'une politique fédérale qui met l'accent sur les moyens de s'en défendre.

J'aimerais conclure en soulevant deux points. Le Canada doit faire preuve d'une détermination sans faille pour réduire les coûts des matières premières et de la production. La productivité doit être récompensée, et non pas pénalisée. Ensuite, le Canada doit préserver son accès au marché, surtout le marché américain. Quand le gouvernement s'immisce trop dans le marché, nous voyons souvent que des produits de spécialité sont transformés en produits de base.

Les produits forestiers du Canada sont exceptionnels. Quand nous les associons à des coûts concurrentiels, à un accès direct au marché et à un véritable soutien aux investissements à valeur ajoutée, notre industrie peut livrer concurrence n'importe où dans le monde.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Power.

Nous passons à M. Luckert.

Vous avez cinq minutes, pas plus.

Martin Luckert (professeur émérite, Économie et politique forestières, University of Alberta): Merci.

Monsieur le président et distingués membres du Comité, merci de m'avoir invité à cette réunion. Je m'excuse de ne pas être présent en personne, mais je donne demain matin un cours sur la politique forestière que je ne peux pas rater.

Mon expérience en matière de politique forestière est largement fondée sur les considérations économiques liées au rôle des gouvernements ainsi qu'à l'utilisation et à la gestion des forêts. J'étudie les politiques forestières et j'essaie de comprendre les complexités des rôles possibles du gouvernement; je ne m'avancerai donc pas jusqu'à proposer dans un mémoire de cinq minutes des changements spécifiques des politiques forestières. Mon approche serait plutôt de décrire d'abord les nouveaux défis liés à la résilience de l'industrie forestière du Canada, et je proposerais ensuite des stratégies générales sur les politiques que le gouvernement fédéral pourrait envisager pour aider à relever ces défis.

Au Canada, nous sommes dans une situation inhabituelle, puisque plus de 90 % des forêts appartiennent à l'État, mais le secteur privé est en grande partie chargé de l'exploitation et de la gestion forestière, réglementées par la province...

Le président: Monsieur Luckert, si vous pouviez parler un peu plus lentement, les interprètes et les autres personnes apprécieraient.

Merci beaucoup.

Martin Luckert: Bien sûr. Merci.

Au Canada, nous sommes dans une situation inhabituelle, puisque plus de 90 % des forêts appartiennent à l'État, mais le secteur privé est en grande partie chargé de l'exploitation et de la gestion forestière, réglementées par des modes de tenure forestière provinciaux. Cette situation implique que la résilience de l'industrie forestière et la résilience des forêts publiques du Canada sont liées. De plus, étant donné que les provinces contrôlent les tenures forestières, les politiques fédérales ont historiquement eu peu d'influence sur les résultats.

Cependant, les circonstances ont bousculé les choses, ce qui rend le travail du Comité d'une importance capitale.

Les questions du rôle du changement climatique dans l'évolution future des forêts et du rôle des forêts dans l'évolution future du changement climatique sont au cœur des discussions sur l'industrie forestière et la résilience des forêts. Ces questions tendent à converger sur la résilience de trois ensembles de valeurs qui définissent la gestion forestière durable, soit les valeurs économique, écologique et culturelle.

Le changement climatique peut avoir des répercussions importantes sur la rentabilité de l'industrie forestière, car il agit sur l'approvisionnement en bois par des processus écologiques comme la régénération, les insectes, les maladies et les feux. Il est également essentiel de lutter contre les changements climatiques pour conserver une licence sociale pour administrer les forêts publiques en gérant efficacement les ressources forestières comme la biodiversité et les loisirs.

La plupart des discussions sur la gestion forestière durable et résiliente portent principalement sur les considérations relatives au changement climatique, mais une considération récente et potentiellement urgente concerne la résilience de l'industrie forestière — et par conséquent des forêts — face à la nouvelle structure des échanges commerciaux. Le nouvel ordre — ou le désordre — géopolitique a d'énormes répercussions sur l'industrie forestière et au-delà. Même si les différends commerciaux avec les États-Unis au sujet du bois d'œuvre remontent au début des années 1980, les restrictions commerciales ont aujourd'hui atteint un niveau sans précédent, et il faudra une stratégie plus diversifiée qui fera intervenir de nouveaux flux commerciaux et de nouvelles alliances.

Étant donné que les gouvernements provinciaux contrôlent en grande partie la politique forestière et compte tenu des modes de tenure forestière, les politiques forestières fédérales ont toujours eu peu d'impact significatif. Cependant, ces nouvelles sources d'instabilité dépassent clairement le champ d'application actuel des politiques provinciales en matière de tenure. Par conséquent, nous sommes au début d'une nouvelle ère de la politique forestière fédérale, où les principaux problèmes de l'industrie forestière sont plus que jamais liés à la compétence fédérale.

En ce qui a trait aux changements climatiques et aux émissions de carbone, il faut des politiques qui facilitent la planification de nouvelles dynamiques des forêts associées aux changements climatiques. Une partie de cette approche pourrait porter sur des moyens d'inciter les gestionnaires forestiers à intégrer les flux de carbone dans leurs décisions de gestion. Une étape préalable à ces incitatifs est de définir quelle partie, c'est-à-dire quel ordre du gouvernement ou quelle industrie a des droits et des responsabilités en matière de gestion des émissions de carbone. Les incitatifs pourraient découler d'une politique sur le carbone visant spécifiquement le secteur forestier ou de politiques plus générales touchant de nombreux secteurs, comme les initiatives en matière de biocarburants.

Un autre élément important est de soutenir la recherche afin de mieux comprendre comment les structures de gestion forestière de remplacement fonctionneront, dans la nouvelle dynamique, et comment les cycles de vie du carbone sont touchés. À l'échelle mondiale, les tensions relatives au rôle des forêts dans la politique climatique continuent de souligner l'importance d'une intervention fédérale.

En ce qui concerne les perturbations commerciales, une diversification qui nous éloigne du commerce avec les États-Unis et une diversification vers de nouveaux produits comme les biocarburants seront une priorité permanente. Dans la même veine, il faudra porter une attention particulière à l'évaluation des répercussions potentielles de la politique dans tous les secteurs, comme la façon dont les politiques sur les biocarburants pourraient affecter les activités forestières.

Ces deux nouveaux grands défis ont une caractéristique essentielle commune, qui exige un rôle accru de la politique forestière fédérale, car aucune ne respecte les frontières provinciales. Les considérations commerciales sont évidemment importantes, mais pour illustrer les enjeux des changements climatiques, prenons l'exemple des feux de forêt, qui sont en grande partie du ressort des gouvernements provinciaux. L'incendie qui s'est déclaré dans le Parc national Jasper a mis en évidence la nécessité d'une meilleure coordination entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. De plus, étant donné que les Autochtones sont touchés de manière disproportionnée par les feux de forêt, les consultations avec ces gouvernements deviennent encore plus importantes.

En résumé, l'industrie forestière et les forêts du Canada sont de plus en plus menacées par des nouvelles sources d'instabilité à une échelle sans précédent. Cette échelle révèle l'importance croissante d'une politique forestière fédérale. Cependant, pour que l'intervention du gouvernement fédéral soit efficace, il sera essentiel que ce nouvel état des choses ne crée pas de nouvelles tentatives de déplacement du pouvoir dans la gouvernance forestière chez les décideurs provinciaux et fédéraux et chez les Autochtones. Une nouvelle ère de coopération et de coordination entre plusieurs niveaux du gouvernement s'impose plutôt.

Merci.

• (1650)

Le président: Merci, monsieur Luckert.

Enfin, monsieur Bromley, vous avez la parole, pour cinq minutes.

Jeff Bromley (président, Conseil du bois, Syndicat des Métallos): Merci, monsieur le président.

Merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous. Tout comme mes collègues, je m'excuse de ne pas être là en personne. J'ai quelques réunions prévues ici, à Vancouver, d'où la nécessité pour moi de participer virtuellement.

Je m'appelle Jeff Bromley. Je suis président du Conseil du bois du Syndicat des Métallos. Le Conseil du bois regroupe 14 000 membres, qui travaillent dans l'industrie forestière canadienne dans six provinces et dans différents secteurs. J'ai moi-même travaillé 31 ans dans cette industrie, dont 18 ans dans le secteur manufacturier et, depuis 13 ans, je soutiens directement les membres dans l'ensemble du pays.

Jusqu'à récemment, notre organisation comptait plus de 20 000 membres, occupant pour la plupart des emplois en région rurale, mais bien rémunérés et donnant droit à un régime de retraite et à de nombreux avantages sur les plans de la santé et du bien-être. La dernière série de droits de douane et de tarifs imposés par les États-Unis sur les produits que nous exportons chez eux a eu une incidence considérable sur ces membres, ces collectivités et ces familles.

Je n'ai pas besoin de vous répéter ce que vous avez déjà entendu, ici, aujourd'hui, sur le fait que, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'industrie a déboursé près de 10 milliards de dollars en droits de douane pour les produits qu'elle exporte aux États-Unis. Il existe un lien direct entre l'augmentation des droits de douane et la perte d'emplois. Même si les droits de douane ne sont pas la seule cause de la perte de ces emplois, ils ont eu un impact incroyable.

Selon moi, l'industrie forestière canadienne est tenue à l'écart des discussions sur les échanges commerciaux. Elle attire certainement suffisamment d'attention, mais, quand il est question des accords commerciaux à grande échelle, surtout avec les États-Unis, le bois d'œuvre a toujours été ignoré, selon mon expérience. Cela nuit à notre industrie. Plus de 220 000 personnes vivent de cette industrie, au pays, dont 11 000 sont Autochtones. Les répercussions sont énormes.

Je vais surtout parler de la Colombie-Britannique. Dans notre section locale, au nord, dans le coin de Prince George, 15 entreprises ont fermé leurs portes au cours des cinq ou six dernières années, entraînant d'importantes pertes d'emploi. Je crois que notre gouvernement doit chercher à conclure un accord commercial qui soutient l'industrie. Même si on a annoncé des programmes de prêts à court terme pour les entreprises qui en ont besoin, des programmes de perfectionnement des compétences nécessaires pour travailler dans d'autres industries ou dans l'industrie forestière elle-même et le développement de marchés à l'étranger, qui auront une certaine incidence sur l'ouverture de nouveaux marchés pour l'industrie forestière canadienne, l'impact de la demande des États-Unis, qui achètent 75 % des produits forestiers du Canada, est trop important pour que nous puissions nous réorienter suffisamment pour continuer à fournir ces emplois bien rémunérés.

Il y a des occasions pour ce qui est de la valeur ajoutée. En ce qui concerne le bois d'œuvre, une bonne partie de nos 14 000 membres produisent des deux-par-quatre, des deux-par-six et des matériaux de construction. Ils génèrent également une grande quantité de produits à valeur ajoutée, comme du bois en placage stratifié, du contreplaqué, des matériaux assemblés par entures multiples ou des produits de bois massif. Les marchés se développent, mais les possibilités de croissance des emplois liés aux exportations de produits de bois d'œuvre aux États-Unis augmentent plus lentement.

Notre industrie est un puits de carbone net. À tous ceux qui croient qu'on devrait laisser les forêts tranquilles, je dis que, si on ne gère pas les forêts comme le fait l'industrie, Mère Nature le fera à notre place. Il y aura des feux de forêt. Les maladies et les insectes causeront des dommages que nous ne causerions pas en gérant correctement les forêts, comme le font, je crois, nos industries forestières. Il est impératif de soutenir l'industrie forestière partout au pays.

● (1655)

Comme je l'ai déjà dit, le développement des marchés est d'une importance capitale. L'utilisation de bois canadien est une évidence

pour l'approvisionnement et la construction des immeubles du gouvernement, et c'est une bonne façon de faire la promotion des produits du bois.

Le président: Monsieur Bromley, pourriez-vous conclure, à moins que vous n'ayez deux ou trois autres choses à ajouter?

Jeff Bromley: J'ai terminé.

Merci.

Le président: Très bien. Merci, monsieur Bromley.

Merci à vous tous.

Nous allons passer à la première ronde de questions. Nous allons commencer par M. Tochor; allez-y, vous avez six minutes.

Corey Tochor: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins.

Monsieur Bromley, vous parliez d'acheter canadien. J'aimerais revenir sur la décision du gouvernement de Mark Carney de soutenir financièrement BC Ferries dans votre province. Y voyez-vous un exemple d'une mauvaise politique du gouvernement?

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): J'invoque le Règlement. La question n'a rien à voir avec le bois. Elle n'a rien à voir avec le gouvernement.

Le président: Monsieur Tochor, si vous pouviez faire un lien avec l'industrie forestière, je crois que cela nous aiderait.

Corey Tochor: Le témoin est métallurgiste, donc il y a un lien.

Le président: L'étude concerne l'industrie forestière.

Corey Tochor: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Vous avez amplement de temps. Veuillez vous en tenir à l'industrie forestière.

Corey Tochor: J'ai cinq minutes et 51 secondes, mais c'est bon.

Monsieur Bromley, vous parliez d'acheter canadien et de l'importance de soutenir les produits canadiens. Nous avons souligné le scandale de BC Ferries, un programme financé par l'argent des contribuables. Qu'en pensent vos membres?

Jeff Bromley: Je peux difficilement me prononcer là-dessus. Je ne veux pas parler au nom de tous mes membres...

Corey Tochor: Qu'en pensez-vous?

Jeff Bromley: Je crois qu'il est assez évident que je suis pour l'utilisation de l'acier canadien, des produits canadiens et du bois canadien pour l'approvisionnement du gouvernement. C'est ma réponse.

Corey Tochor: Merci.

J'aurais quelques questions à vous poser dans un instant, mais je vais changer de sujet et m'adresser à M. Power.

Pourriez-vous nous expliquer rapidement la notion de captage du carbone dans l'industrie forestière. Certains membres du Comité ne comprennent pas comment cela fonctionne. Pourriez-vous, en moins d'une minute, expliquer comment fonctionne le captage de carbone avec les produits du bois?

● (1700)

Jake Power: Non, cela ne fait pas partie de mon domaine d'expertise. Je préfère m'abstenir.

Corey Tochor: En principe, l'idée est que si nous pouvons piéger le carbone dans le bois et construire quelque chose avec ce bois, le carbone est capté. Est-ce essentiellement ce dont vous parlez?

Jake Power: Je n'ai jamais parlé de captage de carbone dans ma déclaration.

Corey Tochor: D'accord.

En ce qui concerne le carbone, combien d'employés avez-vous pu embaucher après à l'élimination de la taxe sur le carbone? Était-ce un employé, alors que vous aviez déjà plus ou moins 20 employés?

Jake Power: Nous avons 60 employés, et la suppression de la taxe sur le carbone nous a permis d'économiser suffisamment pour embaucher un travailleur qualifié.

Corey Tochor: C'est pour cette raison que nous luttons depuis 10 ans contre la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Cela nuit à des entreprises comme la vôtre et à votre capacité d'embaucher davantage de Canadiens et de leur offrir de meilleurs salaires. Le gouvernement est maintenant passé à la taxe sur le carbone pour les industries, une taxe cachée qui aurait des répercussions sur différents manufacturiers.

Avez-vous examiné l'incidence d'une taxe sur le carbone pour les industries de 150 \$ la tonne? Si la taxe sur le carbone de 50 \$ était supprimée pour les consommateurs et que vous pouviez embaucher une personne, que se passerait-il si la taxe sur le carbone pour les industries passait à 150 \$?

Jake Power: Je n'ai pas fait de recherche là-dessus. Je m'attendrais à ce que cela réduise nos liquidités. Nous aurions moins d'argent pour investir ici, au Canada.

Ce qui attire le plus mon attention est l'asymétrie de la politique. Si nous payons une taxe sur le carbone ici et que nos concurrents peuvent expédier du bois à l'étranger, dans un pays où il n'y a pas de taxe sur le carbone, cela a des répercussions négatives sur nos travailleurs et sur l'environnement. Je n'ai pas de chiffres à vous donner, mais c'est mon opinion sur la question. L'asymétrie de la politique nuit aux manufacturiers canadiens.

Corey Tochor: Cela fait maintenant plusieurs semaines que nous entendons dire que les droits de douane — des taxes appliquées sur les produits canadiens — sont néfastes pour notre industrie et nos travailleurs, un peu comme l'était la taxe sur le carbone. Pendant plus d'une décennie, les libéraux ont imposé une taxe aux consommateurs, qui a nui aux travailleurs et aux salaires, dans l'ensemble du Canada, et les politiques ont un rôle à jouer.

En ce qui concerne les politiques du gouvernement et le fait qu'il choisit les gagnants et les perdants, on pourrait dire que ce n'est pas au gouvernement de décider quelles entreprises réussissent. Est-ce que cela serait juste?

Jake Power: Je n'ai pas dit ça, donc je préfère m'abstenir.

Corey Tochor: C'est moi qui le dis. Les politiques ont un rôle à jouer et, quand le gouvernement choisit les gagnants et les perdants, la plupart du temps, il choisit les perdants.

Jake Power: Je vois plutôt cela comme une métaphore. Utiliser des politiques pour choisir les gagnants et les perdants, c'est comme jouer à la taupe. Malheureusement, si vous choisissez un gagnant, quelqu'un d'autre écoperait; vous devriez frapper une autre taupe.

Le différend sur le bois d'œuvre en est un excellent exemple. Aux États-Unis, ils choisissent les perdants et les gagnants en ta-

blant sur le différend sur le bois d'œuvre. Le bois est expédié en Nouvelle-Zélande, puis revient par le canal de Panama. Cette façon de faire génère d'importants coûts supplémentaires. Les États-Unis ne perçoivent aucune taxe, mais il y a une entreprise gagnante en Nouvelle-Zélande. C'est tout à fait différent de l'intention de départ.

Je dirais simplement que, quand le gouvernement se perd dans les détails d'une politique, cela devient un jeu de la taupe.

Corey Tochor: Sans oublier que c'est pire pour la planète. Nous avons entendu dire que les libéraux militent pour la production à l'étranger. Des navires brûlent du diesel pour livrer au Canada des produits que nous fabriquons ici, avant, et il n'y a donc eu aucune réduction des émissions...

Le président: L'écran de M. Power semble être figé. Nous allons suspendre la séance quelques secondes. Nous allons arrêter le chronomètre.

• (1700)

(Pause)

• (1700)

Le président: Nous reprenons les travaux.

M. Power est de retour. Nous allons repartir le chronomètre.

Corey Tochor: Vous avez dit qu'il était insensé de croire que l'Europe va absorber nos produits. Vous avez dit que ce serait une mauvaise idée de se détourner des États-Unis. Pourriez-vous nous en dire plus?

Jake Power: Je ne veux pas dire que c'est une mauvaise décision de mettre l'accent sur d'autres marchés. Il y a certainement des débouchés dans d'autres marchés, mais voler des ressources qui contribuent à ajouter de la valeur ou à augmenter le prix que nous pouvons demander aux États-Unis serait une conséquence involontaire. Nous voulons montrer que nous soutenons d'autres marchés, qui ne nous attaquent pas.

Certaines de nos organisations spécialisées dans le marketing et les produits, qui dépendent du financement du gouvernement, ont commencé à perdre du financement. Celui-ci est alors injecté dans le marché américain et fait augmenter la valeur aux États-Unis. Elles tentent de les pousser vers d'autres marchés. Je déconseille ce genre de comportement.

L'un de nos principaux atouts, dans les négociations avec les États-Unis, c'est le fait que nos produits sont parmi ceux ayant la plus grande valeur dans le marché américain et qu'ils sont recherchés par les consommateurs. Nous voulons continuer à faire valoir nos produits auprès des consommateurs américains, pour qu'ils les demandent, et nos négociateurs pourront dire: « Écoutez, vos consommateurs paient les droits de douane, donc vous devez venir à la table de discussion. »

• (1705)

Corey Tochor: Merci beaucoup.

Monsieur Bromley, je reviens à vous. J'aimerais en savoir plus sur les emplois dans le secteur. Ce sont des salaires très intéressants. Les gens peuvent élever une famille et avoir une vie confortable.

Pourriez-vous nous parler de la vie des travailleurs du secteur forestier des 10 dernières années? Avez-vous constaté un déclin de leur qualité de vie?

Le président: Monsieur Bromley, vous allez devoir répondre rapidement.

Jeff Bromley: Rapidement, oui, je crois qu'il y a eu une incidence. Comme je l'ai dit, la plupart des emplois à 100 000 \$ par an sont dans les petites collectivités rurales. Ce n'est pas comme si vous pouvez vous promener à Vancouver, Montréal ou Toronto et trouver un autre emploi. C'est plus difficile de trouver un emploi dans ces collectivités. Nombre de ces travailleurs doivent aller loin de chez eux, se rendre en avion dans les camps ou les mines, ou trouver un autre emploi ailleurs. Cela a une incidence majeure.

Corey Tochor: Je vous remercie du service que vous rendez au public.

Le président: Merci à vous deux.

C'est maintenant au tour de M. McKinnon. Vous avez six minutes.

Ron McKinnon: Merci, monsieur le président.

Monsieur Power, j'ai consulté votre site Web, et je vois que vous travaillez beaucoup avec le cyprès de l'Alaska, le cèdre de l'Ouest et d'autres fibres, dont certaines qui proviennent d'opérations de récupération.

Quels sont les principaux enjeux auxquels vous faites face quand vous cherchez un approvisionnement prévisible en fibres de haute qualité? Quels changements du processus d'obtention de permis de gestion des forêts ou quels programmes incitatifs soutiendraient une utilisation optimale du bois, tout en protégeant la biodiversité et en respectant les droits et les titres autochtones?

Jake Power: Je ne suis pas forestier. Je ne fais pas d'abattage et je ne conçois pas de plans de gestion forestière; je veux que ce soit clair, je ne suis pas un expert dans ce domaine.

Ce que l'on remarque constamment, c'est que nos partenaires du haut de la chaîne de valeur voient que les coûts augmentent toujours, et cette augmentation des coûts découle souvent des longs et complexes processus d'octroi de permis. Le principal facteur de la hausse du coût de l'approvisionnement en fibre, c'est sans doute la possibilité d'avoir un plan d'abattage acceptable et approuvé et de transporter les fibres jusqu'à des installations comme la nôtre. Ce serait ma première réponse.

Nous faisons beaucoup de choses qui font augmenter les coûts, mais nous devons nous rappeler que les politiques sont asymétriques. C'est magnifique de vouloir être un chef de file mondial dans tous ces domaines différents, mais, pendant que nous essayons d'atteindre cet objectif, nos coûts augmentent, et nos concurrents des autres régions n'ont pas nécessairement les mêmes coûts. Quand nous faisons toutes ces choses et que nous mettons en œuvre toutes ces initiatives stratégiques, nous devons nous demander si nos concurrents font la même chose. Sinon, cela nuira-t-il à notre structure de coûts?

Ron McKinnon: Vous discutiez avec M. Tochor des conflits sur le bois d'œuvre et des droits de douane. Bien entendu, il y a les changements climatiques et l'incertitude entourant les politiques.

En quoi les conflits commerciaux, les changements climatiques et les politiques environnementales ont-ils une incidence sur votre disposition à investir dans du nouvel équipement, le personnel et les produits? Sur quoi nous, le gouvernement du Canada, devrions-nous mettre l'accent pour que des entreprises comme la vôtre investissent à long terme en toute confiance dans des produits du bois à faibles émissions de carbone?

Jake Power: Je dirais qu'il ne faut pas sous-estimer le fait que le contexte actuel nous dissuade d'investir. Le conflit sur le bois

d'œuvre décourage vraiment d'investir au Canada. Il incite plutôt les gens à transférer leurs actifs aux États-Unis ou à l'étranger. Nous le voyons. Ce problème n'est pas nouveau.

J'œuvre dans l'industrie depuis 20 ans. Le problème existait depuis bien avant mon arrivée et il persiste toujours en raison de la pression constante de la coalition américaine. Chaque fois qu'un fabricant a l'occasion de transférer son processus à valeur ajoutée aux États-Unis, il le fait. C'est aussi simple que ça. Aujourd'hui, c'est plus tentant que jamais.

Le gouvernement a déjà mis des mesures en place. Les programmes visant à aider les entreprises comme les nôtres à accéder à davantage de capital, comme je l'ai mentionné dans mes commentaires, sont importants et ils aident vraiment, mais pas autant que si l'on pouvait avoir de la certitude en matière commerciale. Nous savons que nous pouvons obtenir du capital à un coût raisonnable grâce aux programmes de prêts, et ce genre de choses, et c'est très bien. Cependant, maintenant, je dois demander un prêt, investir l'argent dans de l'équipement et savoir que cet équipement me permettra de réaliser des profits. Dans le contexte commercial actuel, souvent, même si je recevais de l'équipement gratuit, il ne m'aidera pas à faire des profits par rapport à mes concurrents d'autres administrations.

Ce conflit sur le bois d'œuvre décourage grandement les investissements à valeur ajoutée.

• (1710)

Ron McKinnon: Le conflit sur le bois d'œuvre remonte au moins à 1982. Bien entendu, M. Trump a dit il y a quelques mois que les États-Unis n'avaient pas besoin du bois d'œuvre canadien; ils ont beaucoup d'arbres et ne veulent pas acheter notre bois d'œuvre, ce qui nous désavantage dans nos négociations avec les Américains.

Qu'aimeriez-vous voir dans une entente sur le bois d'œuvre? Qu'est-ce qui vous aiderait?

Jake Power: Nous sommes une valeur ajoutée. Regardez notre site Web. Nous travaillons sur des produits de grande valeur. C'est un secteur de l'industrie bien différent du secteur des produits de base comme les deux-par-quatre ou les deux par six des grosses scieries. J'aimerais vraiment que l'entente traite différemment les différents produits. À l'heure actuelle, le bois d'œuvre est inclus avec le reste et on paie des droits et des redevances de 45 %.

Les produits que je fabrique proviennent d'espèces d'arbres qui ne poussent pas aux États-Unis, donc, si le consommateur veut ce produit, il doit payer pour l'obtenir. Pour des entreprises comme les nôtres, égoïstement, j'aimerais que l'on fasse une distinction entre les produits de grande valeur et les produits de base pour au moins séparer les produits de base... C'est ça le problème.

Pour calculer le taux des droits que nous payons, ils prennent CanFor, West Fraser et un certain nombre de grands producteurs et ils font la moyenne de leur dumping. Ils disent qu'ils vont calculer la moyenne, et puis PowerWood, une petite entreprise qui fabrique des produits spécialisés qui se retrouvent dans des maisons architecturales, paie le prix moyen pour ces produits. Cela n'a pas de sens. Nous sommes pris dans l'engrenage, disons.

Égoïstement, pour notre entreprise et les entreprises comme la mienne, il faudrait faire une distinction entre nos produits et les produits de base, puis discuter séparément des produits de base et du bois d'œuvre spécialisé.

Ron McKinnon: S'agit-il d'une fibre différente, ou est-ce plutôt le produit que vous fabriquez avec cette fibre qui est différent?

Jake Power: Cela pourrait être un peu des deux. Cela pourrait être évidemment le genre de fibre ou le genre de produit également.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur McKinnon.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs, je vais prendre quelques secondes pour m'assurer que vous m'entendez bien. Avez-vous sélectionné le bon canal et entendez-vous l'interprétation? Vous pouvez me répondre par un signe de la tête.

Monsieur le président, je vois que M. Luckert n'entend pas l'interprétation.

[Traduction]

Le président: Nous allons suspendre la séance quelques secondes pour régler le problème.

• (1710)

(Pause)

• (1710)

Le président: Reprenons.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup.

Monsieur Power, j'ai bien aimé votre déclaration liminaire. Je veux revenir sur quelque chose et je veux que ce soit clair, puisque ça va paraître dans le rapport. Si je vous comprends bien, on peut travailler sur la diversification, ce qui va aider votre entreprise ou votre industrie, mais vous ne croyez pas qu'on va arriver à remplacer le marché américain. Je veux que cela soit clair, certains témoins sont venus le dire également.

Est-ce que je vous mets des mots dans la bouche ou est-ce bien ce que vous vouliez dire? On ne pourra pas remplacer le marché américain.

• (1715)

[Traduction]

Jake Power: Non, vous ne me mettez pas des mots dans la bouche. Je serais d'accord avec ce que vous dites.

Je suis convaincu que certains secteurs et certaines entreprises peuvent s'en sortir sans le marché américain.

Mon entreprise fabrique des produits de bois destinés à l'architecture. La simple réalité logistique, quand on veut expédier ces produits à l'étranger, est très difficile. Nous parlons à un architecte ou à un client qui a un besoin spécifique le lundi, et la semaine suivante nous lui expédions le produit dont il a besoin. Je ne peux pas faire ça en Europe.

[Français]

Mario Simard: Tout à fait.

Autrement dit, il faut travailler au développement de nouveaux marchés et vous serez un peu plus résilient à l'avenir. Cependant, ce n'est pas la réponse clé pour régler le problème de l'ensemble des acteurs de l'industrie. À tout le moins, c'est ce que je comprends. Ça suppose que les actions gouvernementales devraient être concen-

trées sur la négociation d'un accord avec les Américains. Je ne veux pas faire de politique partisane, mais le premier ministre a, encore récemment, affirmé qu'il travaillait sur l'acier, l'aluminium et l'énergie. Toutefois, la question du bois d'œuvre était un peu laissée de côté.

Je comprends que vous souhaitez qu'il y ait un accord qui vous permette de continuer d'avoir accès au marché américain. En ce sens, il y a une proposition qui roule depuis un certain temps, et j'aimerais avoir votre opinion à propos de celle-ci. Est-ce que vous voyez d'un bon œil l'idée que le gouvernement achète 50 % des droits compensateurs et antidumping à la fin de chaque mois? Cela permettrait de réduire la pression qui est exercée sur vos liquidités. Je sais que ça se fait déjà: il y a des grands fonds spéculatifs qui achètent les droits compensateurs et antidumping de certaines entreprises pour spéculer là-dessus. C'est rendu quasiment un produit commercial.

Est-ce que vous verriez ça d'un bon œil si le gouvernement avait un type de programme qui permettrait ça?

[Traduction]

Jake Power: Je pense que, au bout du compte, ce dont vous parlez, c'est de réduire nos coûts grâce à un mécanisme politique. C'est une des choses que j'essaie de faire comprendre: nos coûts sont particulièrement élevés. Nous payons 45 % à la frontière. Si nous devions payer 22,5 %, oui, je serais vraiment content.

Je ne suis pas expert en politique. Je ne sais pas ce que cela pourrait avoir comme incidence sur les négociations, mais si vous me dites que, quand je fais ma transaction, je pourrais réduire mes coûts de 50 % à la frontière, je vous répondrais où dois-je signer, monsieur.

[Français]

Mario Simard: Vous avez expliqué avec plus de candeur et de façon plus directe ce que j'essayais de dire, mais c'est effectivement ça.

Tout à l'heure, vous avez parlé d'une idée à laquelle nous n'avons jamais réfléchi, je pense. Peut-être que des gens y ont réfléchi, mais nous n'y avons jamais réfléchi en tant que comité. Dans le cadre d'un accord, on pourrait étudier différents produits afin que la tarification s'applique suivant différentes essences ou différents produits.

C'est possible qu'il y ait du dumping de certaines essences de bois et de certains produits aux États-Unis, mais je n'ai jamais entendu un témoin nous dire qu'il faudrait réfléchir, dans la négociation, en fonction de certains produits. On le sait, les Américains n'ont pas de bois de charpente, de bois de structure comparable à celui qui est produit au Canada. S'ils peuvent présentement faire la fine bouche sur notre industrie forestière, c'est que leurs taux hypothécaires sont très élevés et que la construction est quasiment arrêtée.

Je trouve qu'il serait intéressant de parler davantage de ce point que vous avez soulevé. Pourriez-vous insister un peu là-dessus?

[Traduction]

Jake Power: Bien sûr.

Plus tôt, j'ai fait allusion au jeu de la taupe, et ce serait toujours ce qui m'inquiéterait... cette espèce-ci, ou ce produit-ci ou l'autre. Cela devient très difficile pour les législateurs de faire cela.

Dans la dernière entente sur le bois d'œuvre, il y avait un mécanisme qui faisait exactement ce dont nous parlons actuellement. C'était une exigence relative à la première scierie. Vous ne deviez payer les redevances ou les droits — je crois que c'était la taxe à l'exportation à l'époque — que sur la portion que vous aviez payé la scierie. Si vous êtes un producteur à valeur ajoutée, c'est ce que vous deviez payer.

Il y avait aussi ce que j'appellerais une petite embûche concernant le prix convenu des produits de base. Vous n'aviez pas d'autres taxes à l'importation à payer. Ce serait une solution parfaite pour une entreprise comme la nôtre. Nous vendons aux États-Unis des produits qui coûtent dans certains cas 10 000 \$ le millier de pieds-planches, donc nous payons des droits sur ce 10 000 \$. C'est une somme énorme, mais les droits sont fondés sur des produits qui se vendent 500 \$, 600 \$ ou 700 \$. Si nous n'avions à payer des droits que sur 600 \$ ou 700 \$, alors beaucoup de produits qui ajoutent de la valeur seraient moins touchés, et les comportements et les activités à valeur ajoutée ne seraient pas pénalisés.

Le problème que nous avons, présentement, c'est que c'est *ad valorem* parce que c'est seulement des droits de douane à la frontière. Quand je paie ma facture d'électricité en Colombie-Britannique, quand je paie mes travailleurs, quand je paie mon impôt foncier, je paie aussi des droits pour ajouter cette valeur. Nous n'avons pas de subvention. Nos producteurs à valeur ajoutée ne sont pas subventionnés. Le secteur de la forêt n'est pas mon domaine. Je ne crois pas qu'il y ait de subvention dans ce secteur non plus. C'est un mécanisme bien différent.

• (1720)

Le président: Merci à vous deux.

Nous sommes maintenant rendus à la deuxième série de questions. Nous allons commencer par Mme Konanz, qui a cinq minutes.

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

C'est un sujet très intéressant, surtout pour l'endroit où je vis, dans le sud de la Colombie-Britannique, Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest. Certaines de nos petites villes sont décimées par la situation actuelle. J'ai participé à de nombreuses réunions, tables rondes et assemblées publiques avec les travailleurs, et les propriétaires ou les directeurs généraux touchés. Je pense que nous devons penser à l'aspect humain des choses. Les grandes villes qui ne comprennent pas ce qui se passe dans ces petites villes prennent beaucoup de décisions.

Ma première question s'adresse à M. Luckert.

Vous enseignez la foresterie, qui est l'avenir de ce...

Monsieur Luckert, m'entendez-vous?

Martin Luckert: Oui.

Helena Konanz: Oui.

C'est l'avenir de l'industrie. Je me demandais seulement si vous enseignez à vos étudiants les répercussions culturelles de ce qui se passe sur ces petites villes qui doivent fermer et sur les familles qui sont décimées et qui doivent se séparer. Comment présentez-vous cela à vos étudiants?

Répondez-moi rapidement, parce que je sais que vous pourriez sans doute donner tout un cours sur le sujet. Dites-moi ce que vous

enseignez à vos étudiants au sujet de ce qui se passe sur le terrain pour ces familles qui ne peuvent pas mettre du pain sur la table.

Martin Luckert: Vous avez raison. Ça pourrait être le sujet de nombreux cours, mais, en résumé, la stabilité et le bien-être de la collectivité font partie du paradigme d'une gestion forestière durable, et c'est ce que l'industrie forestière essaie de mettre de l'avant depuis plus de 10 ans, maintenant, avant un rendement soutenu. Sur le plan culturel et social, cela fait partie d'une gestion forestière durable. Notre problème, ici, c'est de savoir comment intégrer cela aux cadres incitatifs.

Helena Konanz: Permettez-moi de vous interrompre. Excusez-moi, mais je le fais seulement parce que nous n'avons pas beaucoup de temps.

Pensez-vous que vos étudiants comprennent ce que vivent ces familles? Vous devez reconnaître que nous avons perdu 10 ans, ici, avec les politiques des libéraux sur les produits forestiers et si peu de défense. Maintenant, nous frôlons le désastre.

Pensez-vous que vos étudiants comprennent ce qui se passe dans ces petites villes?

Martin Luckert: Ils comprennent qu'il y a des préoccupations importantes concernant la stabilité et la survie de ces collectivités. Je m'occupe de politiques forestières, et je dois donc comprendre les deux côtés de la question. Mes étudiants comprennent aussi que, parfois, on a besoin de subventions et qu'il y a des décisions politiques difficiles à prendre, par exemple quand il faut fermer une scierie qui ne pourrait pas rester en activité sans aide. Il y a des concessions importantes dont il faut tenir compte.

Helena Konanz: Il faut tenir compte de bien des choses, c'est sûr. Merci.

Ma prochaine question s'adresse à M. Bromley.

Des travailleurs, des propriétaires de scierie, des PDG et des gestionnaires de toute la Colombie-Britannique me disent qu'ils ont dû réduire leurs quarts de travail. Par exemple, dans ma circonscription, la ville de Grand Forks a fermé la scierie ou suspendu ses activités. Il ne reste maintenant qu'un seul quart de travail. Les gens du coin ont très peur et ils envisagent d'autres options, ce qui pourrait vouloir dire quitter le village, mais espérons que non.

Le Syndicat des Métallos et le gouvernement du Canada ont-ils discuté de la possibilité que davantage d'emplois soient perdus dans le secteur?

Jeff Bromley: La semaine dernière, nous avons eu des réunions avec divers députés au sujet des répercussions et des pertes d'emploi. Dans votre exemple, vous avez parlé de Grand Forks, c'est l'une de nos scieries. C'est une scierie d'Interfor qui a été fermée deux ou trois mois. Heureusement, l'entreprise a annoncé qu'elle ajoutait un autre quart et qu'environ la moitié des effectifs serait de retour au travail. Nous étions en train de négocier des accords de transfert pour que certaines personnes, certains membres, certains travailleurs puissent aller travailler à Castlegar, dans l'autre scierie d'Interfor. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas eu à le faire parce qu'ils sont de retour au travail, mais je crois que c'est temporaire.

Ce que nous avons dit au gouvernement fédéral, c'est que le secteur de la production est en crise. Les leviers comme les garanties de prêt et ce genre de choses, dont j'ai parlé plus tôt quand il était question des programmes annoncés par le gouvernement fédéral, sont vraiment bons; toutefois, je ne sais pas s'ils sont suffisants.

Je pense qu'il faut immédiatement élargir l'accès à l'assurance-emploi pour que ces gens puissent payer leur hypothèque, payer leur voiture ou, comme vous l'avez dit, mettre du pain sur la table. Je pense que les choses vont s'aggraver avant de s'améliorer.

• (1725)

Le président: Merci.

Chers collègues, c'est au tour de M. Guay, pour cinq minutes, et ensuite ce sera au tour de M. Simard, pour deux minutes et demie. Ensuite, comme nous avons pris un peu de retard — nous avons eu deux ou trois interruptions, comme vous le savez —, j'accorderai deux minutes à M. Rowe et à M. Danko, ce qui leur laissera probablement assez de temps pour une question et une réponse, puis nous leverons la séance.

Monsieur Guay, vous avez cinq minutes.

Claude Guay: Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins d'avoir pris le temps de se joindre à nous aujourd'hui.

Monsieur Power, ceci n'est qu'un commentaire. J'apprécie beaucoup votre idée de traçabilité et de la rendre abordable pour tous, en fonction de la taille de l'entreprise. Je vous inviterais, si vous le souhaitez, à soumettre votre proposition au Comité. Cela serait très apprécié.

J'ai une question pour M. Luckert.

En ce qui concerne les pratiques de gestion forestière, qui font certainement partie de votre programme d'enseignement, j'ai deux ou trois questions. Comment le gouvernement fédéral peut-il aider? Plus précisément, que pensez-vous du paillage? Est-ce une bonne pratique?

Martin Luckert: En ce qui concerne le rôle du gouvernement fédéral et les pratiques de gestion forestière, cela va être compliqué, car, comme vous le savez sans doute, les gouvernements provinciaux contrôlent la quasi-totalité des règlements et des droits et des responsabilités liés à la gestion forestière. Le seul domaine dans lequel je vois une responsabilité claire du gouvernement est celui de l'aide à l'attribution des valeurs de carbone et à leur intégration dans la politique, car cela a des liens évidents avec le gouvernement fédéral.

La collaboration avec les provinces sur la manière d'intégrer le carbone dans la gestion forestière est une question importante. Cela ne se fait pas, pour l'instant, en général, cela pourrait découler d'autres politiques; toutefois, comprendre exactement comment intégrer le carbone dans la gestion forestière n'est pas quelque chose... Nous avons une certaine connaissance des flux, mais nous ne savons pas comment inciter les détenteurs de tenure à le faire.

Claude Guay: Merci.

Je pense que c'est lié, en quelque sorte. Si je peux vous poser une question au sujet de la biomasse, selon certaines estimations, la production de biomasse devrait tripler d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2021. Comment pensez-vous que le pays est positionné pour répondre à cette demande et participer à cette source d'énergie? Quel risque cela pourrait-il présenter pour nous?

Martin Luckert: Quand vous parlez de biomasse, je présume que vous faites référence à son utilisation comme matière première pour les biocarburants. Est-ce exact?

Claude Guay: C'est exact.

Martin Luckert: J'ai une question à un million de dollars sur le rôle potentiel futur des forêts. Nous avons beaucoup travaillé là-dessus. Le point de départ est très sûr, car à l'heure actuelle, les résidus forestiers sont en grande partie brûlés et rejetés dans l'atmosphère, et les entreprises forestières doivent payer pour faire cela. Non seulement nous ne tirons pas parti de la valeur potentielle de ces résidus, mais en plus, cela coûte de l'argent à l'industrie forestière.

Le problème est que la technologie permettant de transformer ces déchets en éthanol cellulosique est encore très coûteuse. Il y a des décisions difficiles à prendre quant aux types de mesures incitatives à mettre en place si on veut lancer une industrie naissante dans cette direction. Il y a des décisions difficiles à prendre quant à la question de savoir si c'est un bon pari pour le gouvernement — certains ont parlé de gagnants et de perdants —, mais c'est un domaine où un fort volume de biomasse forestière, pour l'instant, reste sur le sol. Elle contribue parfois aux feux de forêt et, bien sûr, aux débris ligneux et aux fonctions de l'écosystème forestier.

Il y a beaucoup de décisions à prendre concernant les flux de carbone, leur utilisation optimale et la technologie à employer pour y parvenir. À l'heure actuelle, je dirais que c'est beaucoup trop coûteux, mais il sera important de trouver une solution à mesure que la technologie s'améliore.

Claude Guay: Qu'en est-il du paillage et de la gestion forestière?

• (1730)

Martin Luckert: Je ne suis pas certain de comprendre ce que vous entendez par paillage et gestion forestière, mais, si vous faites référence au déshiquetage des résidus de récolte pour les réintroduire dans le sol forestier, cela dépend beaucoup de l'écosystème, d'après ce que j'ai compris.

Par exemple, ici en Alberta, la plupart de ces résidus sont empiétés et brûlés, comme je viens de l'expliquer, car le paillage n'est pas aussi efficace pour ce type d'écosystème, où poussent des peupliers trembles. Je ne suis pas un expert en pratiques sylvicoles, mais cela dépend très spécifiquement du type de forêt dont vous parlez, de ce que vous essayez de cultiver et des ressources que vous essayez de promouvoir.

Claude Guay: J'ai une petite question pour M. Bromley.

Vous avez dit que 11 000 membres de votre syndicat sont autochtones. Ai-je bien compris? Connaissez-vous des exemples ou des modèles d'appropriation et de partenariat avec eux?

Le président: Veuillez répondre rapidement, monsieur Bromley.

Jeff Bromley: Sur les 220 000 personnes qui vivent de cette industrie, 11 000 sont des Autochtones. Je ne voulais pas dire sur mes 14 000 membres. Quant aux partenariats, ils sont nombreux. Nous pourrions y consacrer beaucoup de temps. Les Premières Nations de Meadow Lake, en Saskatchewan, et celles de Huu-ay-aht, sur la côte de l'île de Vancouver, ont toutes conclu des partenariats pour l'exploitation forestière. Meadow Lake possède même une scierie en propriété exclusive. Les exemples dont nous pourrions nous inspirer sont nombreux.

Le président: Merci à vous deux.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Monsieur Power, dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé des difficultés que vous rencontrez sur le plan de la main-d'œuvre, à savoir qu'il n'y a plus de prévisibilité. Je me demandais si vous utilisiez des travailleurs étrangers temporaires dans vos activités.

[Traduction]

Jake Power: Non.

[Français]

Mario Simard: Vos problèmes de main-d'œuvre découlent du fait qu'il est difficile de garder les gens dans vos industries. Est-ce bien cela?

[Traduction]

Jake Power: Garder les employés n'est pas difficile. En fait, nous avons d'excellents résultats en matière de rétention. Notre défi concerne l'assiduité, dont les taux ont considérablement varié ces cinq dernières années.

[Français]

Mario Simard: Merci, monsieur Power.

Monsieur Bromley, présentement, de nombreuses mises à pied temporaires sont effectuées dans plusieurs scieries et installations de pâtes et papiers au Québec.

Pour plusieurs personnes, le meilleur programme pour les gens qui sont mis à pied de façon temporaire, c'est l'assurance-emploi. Des gens ont soulevé l'idée d'avoir un programme comparable à ce qu'on a connu pendant la pandémie, c'est-à-dire un programme comme la Subvention salariale d'urgence. Cela permettrait aux gens d'être maintenus en emploi pendant ces périodes de transition.

Voyez-vous ça d'un bon œil? Selon vous, est-ce une piste de solution qui pourrait être étudiée, dans le contexte de la crise que vit le secteur forestier actuellement?

[Traduction]

Jeff Bromley: Tout à fait. En ce qui concerne les prestations d'assurance-emploi actuelles, le montant maximal qu'une personne peut toucher correspond à 55 % de son revenu. À compter du 1^{er} janvier, cela représentera environ 730 \$ par semaine. Pour les emplois que je représente à l'échelle nationale, les emplois syndiqués — et il y en a probablement d'autres —, cela représente environ 40 à 45 % de leur revenu. Quand un membre ou un travailleur doit avoir recours à ces programmes d'assurance-emploi, cela a des répercussions importantes sur son revenu hebdomadaire. Je soutiendrais donc certainement une initiative de ce genre.

Le président: Merci à vous deux.

Nos dernières questions seront celles de M. Rowe et de M. Danko.

Vous avez deux minutes chacun. Une fois ces deux minutes terminées, je vous arrêterai.

Jonathan Rowe: Mon temps a été un peu réduit, alors je poserais la grande question, la question qui tue.

Monsieur Bromley, je crois que vous avez dit que 15 usines ont fermé leurs portes au Canada. Cela m'a étonné. Où vont ces emplois? Dans quels pays vont-ils? Notre dernier témoin nous a dit que beaucoup de produits venaient du Brésil et d'autres pays. Mon père est membre de la section locale 579 du Carpenters Union, le

Syndicat des charpentiers, et j'ai travaillé aux côtés de nombreux gens de métier syndiqués. Les syndicats offrent un niveau élevé de sécurité sur le lieu de travail et un niveau élevé de prévention du harcèlement au travail, sans égal au Canada et dans le monde entier. À tel point que je suis convaincu que le Canada offre des conditions de travail parmi les plus sûres au monde, que ce soit grâce aux politiques des syndicats ou aux règlements adoptés par le gouvernement.

Pourriez-vous parler des avantages des produits du bois venant du Canada, où la réglementation est beaucoup plus stricte — plus que dans tout autre pays — et que l'on ne retrouve peut-être pas ailleurs?

● (1735)

Jeff Bromley: Eh bien, il y a l'avantage économique. À mon avis, la qualité de la fibre du Canada est sans égale. Si vous comparez directement le bois de pin jaune du sud des États-Unis, qui concurrence les produits de bois d'œuvre canadiens... Demandez à ceux qui construisent une maison ou tout autre type de structure, ils voudront utiliser nos produits. Ils sont très demandés.

En ce qui concerne la sécurité au travail, c'est une question qui me tient beaucoup à cœur. J'ai négocié des dispositions relatives à la sécurité. Nous surveillons cela de près et essayons de faire en sorte que nos lieux de travail soient les plus sûrs au pays.

Pour revenir à votre précédente question, les 15 installations se trouvaient uniquement dans le nord de la Colombie-Britannique, et non pas dans tout le Canada. Je pourrais en ajouter, mais celles-ci se trouvaient dans le nord de la Colombie-Britannique.

Jonathan Rowe: Ouf, c'est beaucoup.

Je pense que, dans notre industrie du bois et dans l'ensemble de nos industries, il y a beaucoup moins de sang versé que dans d'autres pays.

Ma prochaine question est pour M. Power.

Vous avez dit que nous vendons des produits bruts à d'autres pays, qui les revendent ensuite aux États-Unis et sur d'autres marchés, entrant ainsi en concurrence avec nos propres entreprises et provoquant des pertes économiques. La marge bénéficiaire est-elle plus importante du côté de la fabrication, plutôt que du côté des matières premières, et perdons-nous davantage d'emplois dans cette industrie? On m'a dit que nous avions perdu 6 000 emplois depuis 2014, dont 30 % au cours des six derniers mois. Cela représente 2 000 emplois au cours des six derniers mois.

Est-ce que les emplois que nous perdons et les investissements qui quittent le Canada concernent en grande partie l'industrie manufacturière secondaire?

Le président: Veuillez répondre rapidement, monsieur Power.

Jake Power: Oui, absolument. Quand vous vendez le produit brut qui n'est pas transformé, vous perdez tous ces emplois. En Colombie-Britannique, nous avons ajouté une taxe à l'exportation afin d'empêcher l'exportation de certaines matières premières, en 2021, et mon entreprise a pu embaucher 40 personnes depuis lors, toutes dans l'industrie manufacturière secondaire.

Le président: Merci.

Pour conclure, M. Danko aura deux minutes.

John-Paul Danko: Merci, monsieur le président.

Bien entendu, le différend sur le bois d'œuvre dure depuis 40 ans, et les gouvernements successifs — tant libéraux que conservateurs, il faut le souligner — s'y sont attaqués; ils ont porté les différends commerciaux devant les tribunaux ont eu gain de cause, et ils ont refusé de capituler devant les États-Unis.

Voici le contexte actuel: on vient d'annoncer des soutiens au crédit et un financement de 500 millions de dollars pour l'industrie du bois d'œuvre, ainsi qu'une réduction de 50 % des coûts de transport ferroviaire, et à cela s'ajoute les politiques d'achat de produits canadiens, ainsi que les dépenses pour l'infrastructure et les dépenses pour le logement que le gouvernement s'est engagé à faire. Cela crée un véritable marché canadien pour les produits forestiers canadiens.

Dans le temps qu'il me reste, j'aimerais demander, en commençant peut-être par M. Luckert, s'il y a des raisons d'être optimistes quant à l'avenir de l'industrie canadienne du bois d'œuvre.

Martin Luckert: C'est une question difficile. Quand je regarde l'environnement commercial actuel dans lequel nous évoluons, je juge que les perturbations sont plus importantes que celles causées par la pandémie de COVID-19, qui a duré environ deux ans, car celle-ci pourrait durer beaucoup plus longtemps. La Cour suprême annule les décisions commerciales de Trump, la Commission du commerce, l'ITC, et l'International Trade Administration, l'ITA, ont tout de même une longue histoire d'influence politique.

Vous avez parlé de nos « victoires » des 40 dernières années. Je ne suis pas sûr que nous ayons gagné. Nous ne perdions pas autant que nous perdons actuellement avec les droits de douane d'aujourd'hui, mais nous payons des droits de douane depuis très longtemps. Nous avons perdu devant l'ITC et l'ITA, même lorsque l'ALENA et le GATT nous étaient favorables. Ça a été un processus épiqueux.

Le président: Je laisserai les deux autres témoins répondre rapidement, si vous le souhaitez.

Monsieur Bromley, vous avez la parole.

Jeff Bromley: En matière d'équité et de marché, le Canada détenait traditionnellement environ 30 % du marché américain pour ces produits. Cette part est aujourd'hui tombée à environ 23 %. Il reste donc 7 % de la demande du marché américain à satisfaire. Elle est largement comblée par l'Union européenne, qui accède au marché presque sans droits de douane.

Le président: Monsieur Power, avez-vous une dernière chose à ajouter?

Jake Power: Oui. Je pense que M. Luckert a mis le doigt sur la raison pour laquelle il ne faut pas être optimiste à court terme. Reculons de plusieurs décennies: nous avons certaines des meilleures conditions de croissance forestière de la planète. Comme l'a dit M. Bromley, nous avons certains des lieux de travail les plus sûrs et certaines des normes les plus élevées au monde. Nous avons un pays avec lequel tout le monde souhaite traiter. Nous avons beaucoup d'atouts, mais, si l'on revient à la décennie actuelle, je ne vois pas beaucoup de raisons d'être optimistes, en l'absence d'un accord commercial.

Le président: Merci à vous tous pour vos excellents témoignages.

Merci, chers collègues, pour vos excellentes questions et pour cet échange fructueux aujourd'hui.

Cela met fin à notre séance, mais avant de nous quitter, j'aimerais rappeler aux membres que la date limite pour soumettre à la greffière vos témoins pour l'étude sur l'énergie est fixée à vendredi, le 5 décembre, à 17 heures.

C'était notre dernière réunion consacrée à l'étude sur l'industrie forestière. À la prochaine réunion, nous donnerons aux analystes les instructions pour la rédaction du rapport sur cette étude.

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>